

ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARSANNE



Saint-Félix rénové Photo Jean-Raymond Delahaye

**Bulletin de liaison N° 41
ANNEE 2025**


TAXI Conventionné CPAM
VINCENT
 06 - 32 - 06 - 28 - 58
MARSANNE


Boucherie - Charcuterie
Tomas
Boucherie Charcuterie
 boucheries_tomas@gmail.com 3 Avenue René Chartron
 Page facebook : Boucherie 26740 Marsanne
 Charcuterie Tomas 04 75 51 27 52


Les Flatteries
d'Arrentieux
 www.flatteries.fr
 Mobile : 06 17 38 36 30

LE STUDIO MARSANNAIS
COIFFURE
 04.75.90.32.76
 Mardi au Jeudi 9h-12h.14h-18h30 1 Rue Comte de Poitiers
 Vendredi 9h-18h Samedi 9h-17h 26740 MARSANNE

Maison Clapot
 Boulanger Pâtissier Chocolatier Glacier
 Tél : 04 75 90 32 64
 Le Village - 26740 Marsanne


PANTOUFLE
 Pied-à-terre
 MARSANNE
 Hotel 04 75 00 71 06


 Bernard Garcin
Drôménager
 Installation Réparation Vente
 Tél : 04 75 90 16 11
 65, Route de Puy-Saint-Martin
 26450 CLEON D'ANDRAN
 sarl-reboul2@wanadoo.fr


Pizzeria
Le local
 Les spécialités d'Alsace
 07.69.75.58.76


Menuisier Ebeniste
Isambert Patrick
 • Fabrication, pose de cuisine
 • Agencement, dressing
 • Parquets
 80 chemin du Lavoir
 26740 Marsanne
 zig8@wanadoo.fr
 port. 06.87.05.71.65
 Tél. 04.75.90.30.69
 Fax. 04.75.90.33.80


 Porcs plein air 
"Lou Cayou"
 CHARCUTERIE de la FERME
 du mardi au samedi 9h - 12h / 15h - 19h
 E.A.R.L. DORIER Alain et Fils - Tél. 06 73 89 92 82
 1325, chemin des Prés Nouveaux - 26450 ROYNAC

ASSOCIATION « LES AMIS DU VIEUX MARSANNE »

Présidente

Nicole KLAWITTER

Vice Président

Pierre PETIT

Trésorière

Colette RAMOS

Trésorière adjointe

Georges JACOUTON

Secrétaire

Emmanuelle KLAWITTER

Secrétaire adjointe

Myriam Perret

Conseillers

**Luc BERNADEL, Denis FRANCHINI,
Marie-Josée GUERGUY, Honoré
MONTAGNE, Françoise NIEDERHAUSER,
Bernadette PORTE, Anne VEDRENNE**



Les Arts Perchés 14 juillet 2024

Contact : amisvieuxmarsanne@outlook.fr

Site : <https://www.marsanne.org>

SOMMAIRE

Le Mot de la Présidente	Page 5
Éclats de l'histoire	Page 6
La côte et ses habitants en 1679	Page 7
L'histoire d'une marsannaise prénommée Anne Marie Joseph	Page 21
Feu de joie	Page 24
Du riffifi à Marsanne	Page 28
Destins improbables entre Marsanne et Chantilly	Page 30
La boîte à secret de la famille Favoulet	Page 33
Revue de presse	Page 42



Journées du Patrimoine – Visite du chantier Saint-Félix

Le mot de la présidente

Chers amis,

Cette année a été marquée par l'avancement des travaux de rénovation du prieuré Saint-Félix. La qualité des artisans et la rigueur du maître d'œuvre nous laissent entrevoir un résultat exceptionnel. Nous espérons que les Marsannais pourront découvrir les lieux avant la fin du premier semestre.

Nos activités culturelles n'en ont pas pour autant été mises en sommeil.

La quatrième édition « Les Arts Perchés », manifestation biennale maintenant bien établie, s'est déroulée avec un public nombreux. Artistes et musiciens étaient au rendez-vous dans les jardins et sur les places du vieux village. À la nuit tombée, Baraoké, un musicien derrière sa guitare, invitait le public à s'avancer pour chanter et clôturer une journée riche en découverte d'harmonies originales.

En février, Jean-Luc Huard nous a éclairés sur la présence des Arméniens en Drôme de 1915 à 1950, et l'importance de leur implantation économique. En novembre, c'est Madame Gonon, guide conférencière, qui nous a fait partager ses connaissances sur la soie, et son industrie dans la Drôme, du Moyen Âge au début du XX^e siècle.

L'assiduité du public à ces conférences nous encourage à en poursuivre la programmation.

Les visites du village séduisent toujours. Nous avons accueilli les élèves du collège Carducci-Purgotti venus d'Ombrie, en Italie. Le restaurant « Les Aubergistes » nous envoie régulièrement des groupes qui marquent souvent leur satisfaction, après la visite, par un don substantiel à notre association.

Le groupe archives, a continué ses recherches pour l'édition sur l'histoire exhaustive du site de Saint-Félix. L'ouvrage achevé a été présenté lors des Journées du patrimoine. Pour ces journées, une visite du chantier Saint-Félix réservée aux adhérents était organisée, sous la houlette de Bernadette Porte. Puis, Jean-Raymond Delahaye a fait redécouvrir le site de N-D de Fresneau, au fil d'anecdotes puisées dans les archives.

Notre association a participé à une réédition des écrits d'Abel Combarieu sur le septennat d'Émile Loubet, initiée par l'Association Émile Loubet. Notre logo apparaît sur la quatrième de couverture. Merci à Françoise Niederhauser qui a œuvré grandement à cette retranscription.

Les restrictions budgétaires actuelles nous inquiètent fortement. La Culture et la préservation du patrimoine sont très fortement impactées. De plus, l'effondrement d'un mur de soutènement du chemin du Jubilé a engendré de très grosses dépenses à la charge de la Commune. La reconstruction du mur avec un parement agréé par l'architecte des bâtiments de France doit se terminer ce printemps.

Nos rendez-vous de l'année :

- Inauguration de Saint-Félix, la date vous sera communiquée ultérieurement
- Samedi 28 juin concert dans l'église restaurée : Trio **Cortex Sumus** ensemble vocal a capella de chants Corses.
- Journée du Patrimoine
- Octobre : conférence de Lise Guillot. A cette occasion vous pourrez acquérir son mémoire de fin d'étude sur le château médiéval, édité par les Amis du Vieux Marsanne.

Bonne lecture

Nicole Klawitter

Notre Dame de Fresneau : Mon âme à soif

Éclats de l'Histoire

Voir le chemin, voir au-delà des deux portes aveuglantes de la vie, toi, pèlerin de ce jour, scrute les signes, médite le moment : le temporel et l'éternel sont si proches ici.

Ils s'entremêlent, se superposent, prennent une place à tour de rôle dans le village d'Émile Loubet – avant, et aussi après la loi sur la séparation de l'Église et de l'État en 1905.

La double croix du Légat armoiries ancestrales de la Communauté et l'église Saint-Félix contemplent le défilé révolutionnaire de l'Être Suprême en 1794.

La fenêtre d'une chapelle devient fenêtre d'une demeure vers 1850.

Les canons de la guerre de Crimée (1853-1856) arrivés en 1860 restent silencieux devant le grand sanctuaire.

Le linteau de l'hôpital médiéval dans le vieux village devient linteau de la sacristie du petit sanctuaire vers 1925, chapelle appelée à l'origine Notre-Dame du Bon Secours !

Témoins de persécutions et d'entraide, de l'ordinaire et de l'extraordinaire dans notre histoire.

Et la source murmure inlassablement. Si tu savais qui est celui qui te dit : « Donne-moi à boire ! »

Thoberlin

Paru dans le guide « Pèleriner dans la Drôme » 2007 (épuisé)



La Côte et ses habitants en 1679

La rue du comte de Poitiers, qui relie le « village d'en-bas » au « vieux village », a longtemps porté le nom très évocateur de « la Côte ». Que sait-on des maisons qui la bordent et de ses premiers habitants ? Cet article va tenter d'apporter quelques réponses.

Le cadastre de 1679, dont la première page est reproduite ci-contre, se présente sous la forme d'un registre de 300 pages où figure la liste des propriétaires fonciers avec, pour chacun d'entre-eux, la liste de ses biens ainsi que leurs mutations ultérieures. Ce cadastre servait à établir le montant de l'impôt de la taille.

On note que l'ordre alphabétique utilisé est celui des prénoms.

Contrairement au cadastre napoléonien du tout début du XIX^e siècle, aucun plan n'y est attaché. Pour chaque bien, outre quelques informations concernant son emplacement - le village, la Côte, le quartier de la fontaine, un hameau, un lieu-dit - le cadastre indique les propriétés situées au nord (de bise), au levant, au couchant et au sud (de « van » pour vent du Midi). On se trouve donc en présence de plusieurs milliers de pièces d'un puzzle dont l'assemblage doit permettre de reconstituer le paysage marsannais de cette époque.

Rapportaire		
André	Ausseau	1
S ^r Anthoine	Boret	2
Anthoine	Bavardier	7
Anthoine	Boichu	8
Augustin	Warrier	8
Le Anthoine-Les	Wotrande	9
Anthoine	Wotrande	10
André	Contourin	11
S ^r Anthoine	Contoy	227
Anthoine	Chiffre	12
S ^r Anthoine	Contoy	14
Anthoine	Duffe	14
Anthoine	Dumoulin	19
Anthoine	Janus	20
S ^r Anthoine et Claude	Guignol	200
Anthoine	Joubert	21
Anthoine	Jeubert	22
Anthoine	Jeubert	22
Anthoine	Jean	23
S ^r Anthoine	Jardin	24
Anthoine	Maltres	25
S ^r Anthoine	Meyron	25
Anthoine	Martin	27
S ^r Anthoine	Martin	27
S ^r André	Peysson	27
	Flourens	27

Gaspard Lafaurie garde de
*Gaspard Lafaurie
 Marier des Louvres maître
 1679*

Antoine Martres

Premierement une maison cour et terre en la Côte confrontant
 du levant la Rue du Guichard La Combe de Bise chemin de
 la bourelle et du van Pierre Landon contenant en maison
 cinquante une cannes en cour quatorze cannes et en terre
 une cestérée trois quartes quatre cinayes deux quatermes
 premier et le reste second fond 344 4/10

L'article concernant Antoine Martres (ou plutôt Maltres, souvent dit « Saint Aman » dans les archives) nous indique qu'il possédait « une maison cour et terre en la Coste confrontant du levant la rue, du couchant la combe, de bise chemin de la bourelle et du van Pierre Landon, contenant en maison cinquante et une cannes (178 m²), en cour quatorze cannes (49 m²) et en terre une cestérée trois quartes (3 000 m²), quatre cinayes deux quartes (490 m²), premier et le reste second fond ».

Comme le précise la mention en marge, c'est son gendre Gaspard Lafaurie, mari de sa fille Louise qui, à sa mort, a hérité de ce bien.

Cette maison, vue ci-dessous, est donc celle qui borde à l'est la Côte et au sud le chemin de la Bourelle.



On voit, de gauche à droite, une partie de la maison de Pierre Landon située « au van » de celle d'Antoine Maltres, la cour mentionnée dans l'article qui précède, puis la maison d'Antoine Maltres et, enfin, le chemin de la Bourelle. Le mur bordant le chemin porte les traces d'une surélévation du bâtiment après sa construction.

Cent quarante ans plus tard, on retrouve ces différents éléments dans les extraits du registre du cadastre napoléonien et du plan annexé qui sont reproduits ci-dessous.

La Côte à droite du plan et le chemin de la Combe à gauche sont reliés par le chemin de la Bourelle.

La maison d'Antoine Maltres, légèrement agrandie si l'on en croit les surfaces indiquées, est maintenant partagée entre la veuve Lafaurie (parcelle 214) et Jean Ourcel en indivision partielle avec elle (parcelle 215) et la terre conserve à peu près la surface indiquée en 1679 (parcelle 213).

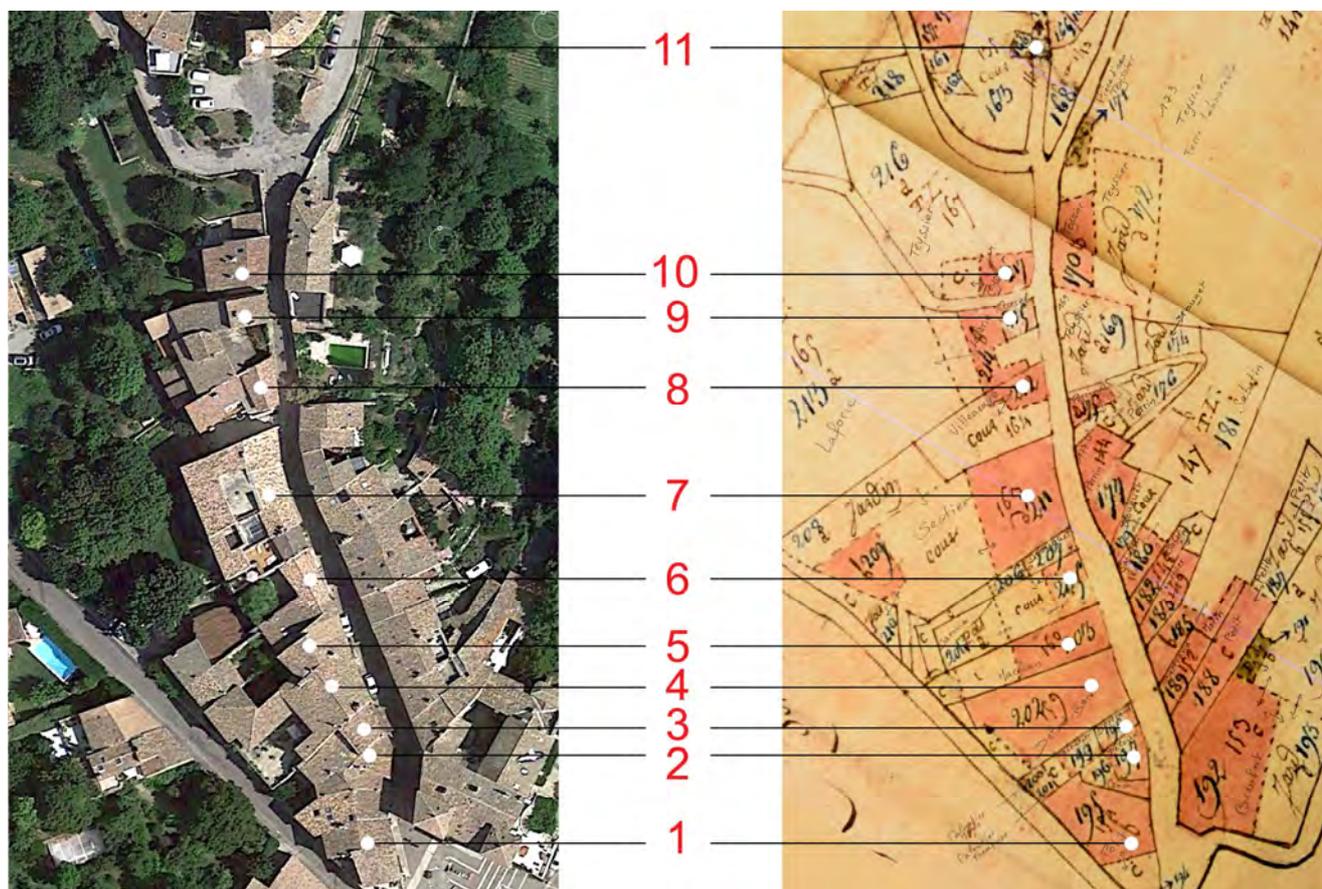


CANTONS, franges, OU LIEUX-DITS.	NUMEROS		NOMS, PROFESSIONS, DEMEURES DES PROPRIETAIRES ET USUFRUITIERS.	NATURE des PROPRIETES.	CONTENANCE par parcelle de propriété		CONTENANCE par nature DE CULTURE.
	de la Table alpha- bétique	de la section.			impossible.	non impossible.	
Village	213		Lafaurie V. cul. au Village	terre	.. 32.39		.. 32.39
	214		Id.	M. ou foin	.. 02.58		
	215		Ourcel J. avec Ourcel et (v.) Lafaurie (françois) (au bois)	Maison	.. 50		
					.. 03.05		.. 03.05

Après avoir complété le puzzle, il devient possible de parcourir la Côte sur les pas d'un Marsannais de la fin du XVII^e siècle, tout en saluant au passage, par son nom, chacun de ses habitants.

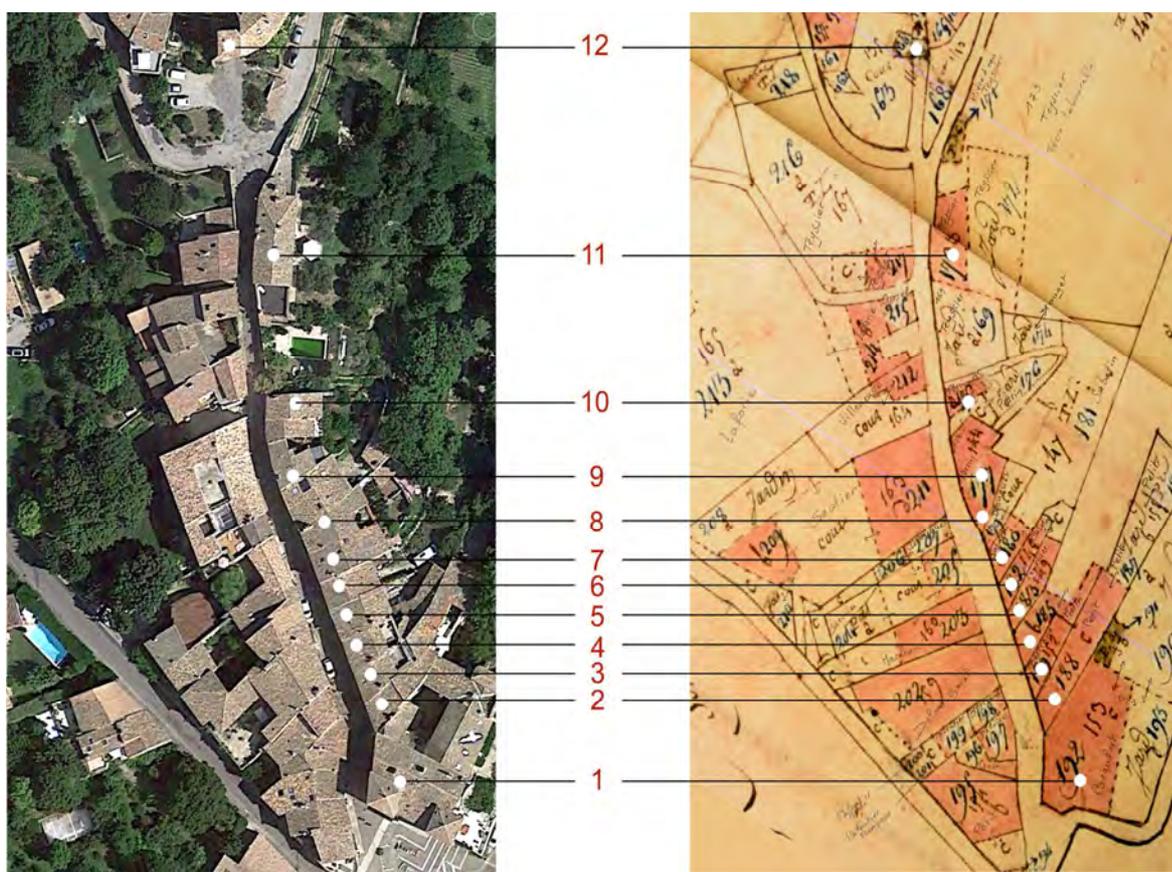
À partir du plan du cadastre napoléonien et d'une photo aérienne contemporaine, on a fait figurer ci-dessous les propriétaires en 1679, ainsi que les acquéreurs ultérieurs mentionnés dans le cadastre. À noter qu'il subsiste encore quelques doutes quant aux correspondances entre les maisons répertoriées en 1679 et les parcelles qui figurent ci-dessous, ainsi qu'avec les façades contemporaines.

Le côté ouest



- 1 – Antoine Peysson (maison vendue à Claude Petit qui est charron en 1767)
- 2 – Alix Landon (maison vendue à Pierre Sabatier en 1712, puis Guillaume Canon - ou Conon)
- 3 – Claude Peysson (maison vendue à Jean-Louis Bertrand)
- 4 et 5 – Antoine Borel (la partie nord de la maison appartient au curé en 1793)
- 6 – Jacques Reynier (Jacques Reynier est dit « de Marsanne » en 1667 – la maison est vendue en plusieurs lots à une demoiselle Lafarge et à Antoine Jame)
- 7 – Jean-Pierre Reynier (maison vendue à Paul Roussin en 1733 avec agrandissement du bâtiment – c'est l'actuelle maison à arcade, maison commune dans la première moitié du XIX^e - dans son état actuel, elle date donc de la première moitié du XVIII^e)
- 8 – Pierre Landon (frère d'Alix)
- 9 – Antoine Maltres Saint Aman (maison vendue ensuite à Gaspard Lafaurie son gendre, mari de Louise Maltres)
- 10 – Barthélemy Villeneuve
- 11 – Beffroi

Le côté est



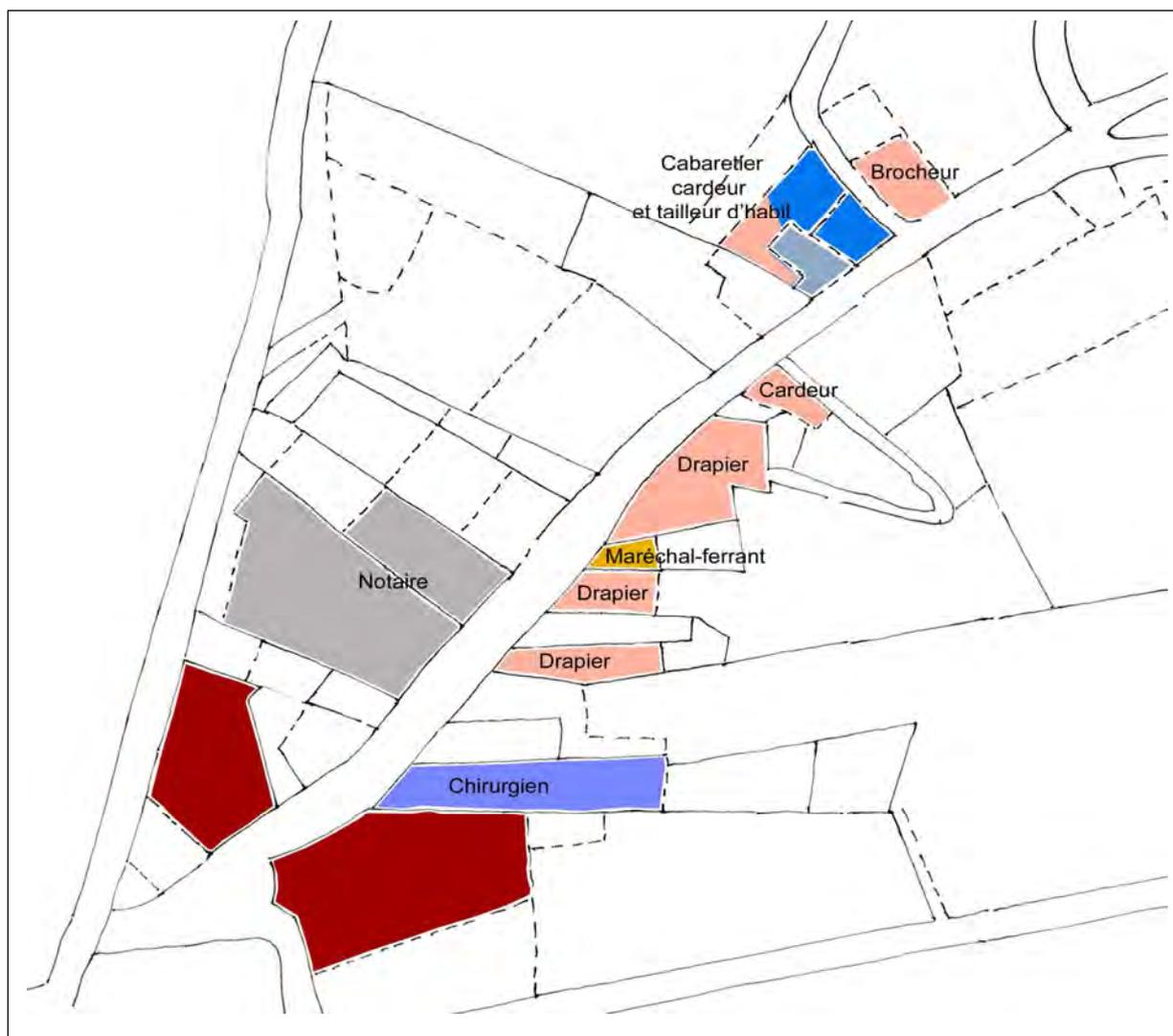
- 1 – Antoine Peysson (maison qui a précédé le château – vendue à Laurent Veyrenc)
- 2 – Jean Eymard Bonard (Jean-Chiffe devient l'héritier de la veuve Bonard en 1700 – maison vendue à Claude Petit en 1783)
- 3 – André Peysson (agrandissement pour un nouveau bâtiment en 1724)
- 4 – Antoine Vincent (maison vendue à François Armoric son arrière-petit-fils en 1772)
- 5 – Pierre Drouguet (maison vendue à Pierre Bézard en 1779, puis à Pierre Courbier en 1789)
- 6 – Antoine Sabatier (maison transmise à son décès à son fils Denis)
- 7 – François Peysson (maison vendue à Charles Sabatier en 1766)
- 8 et 9 – Jean Orcel (Jardin vendu à Charles Sabatier en 1766 et une partie de la maison à Claude Drouguet en 1756) et François Orcel (Les deux maisons sont étroitement imbriquées)
- 10 – Jacques Mazade (future maison de Bienfaisance – elle a été vendue à Charles Teyssier)
- 11 – Antoine Borel (c'est un jardin en 1679 – La « maison Teyssier » qui figure sur le plan napoléonien a été construite au XVIII^e)

La Côte, qui a commencé à être lotie après la promulgation de l'édit de Nantes à la fin du XVI^e siècle, est donc presque entièrement bordée de maisons dès 1679, et ce sont ces mêmes maisons, parfois transformées et agrandies, que nous cotoyons toujours aujourd'hui.

Quelles étaient les professions des habitants de la Côte ?

Si le registre du cadastre napoléonien précise la profession des propriétaires, ce n'est pas le cas de celui de 1679 ; il faut donc rechercher ces informations dans d'autres archives, délibérations communautaires, actes paroissiaux et comptes des consuls en particulier.

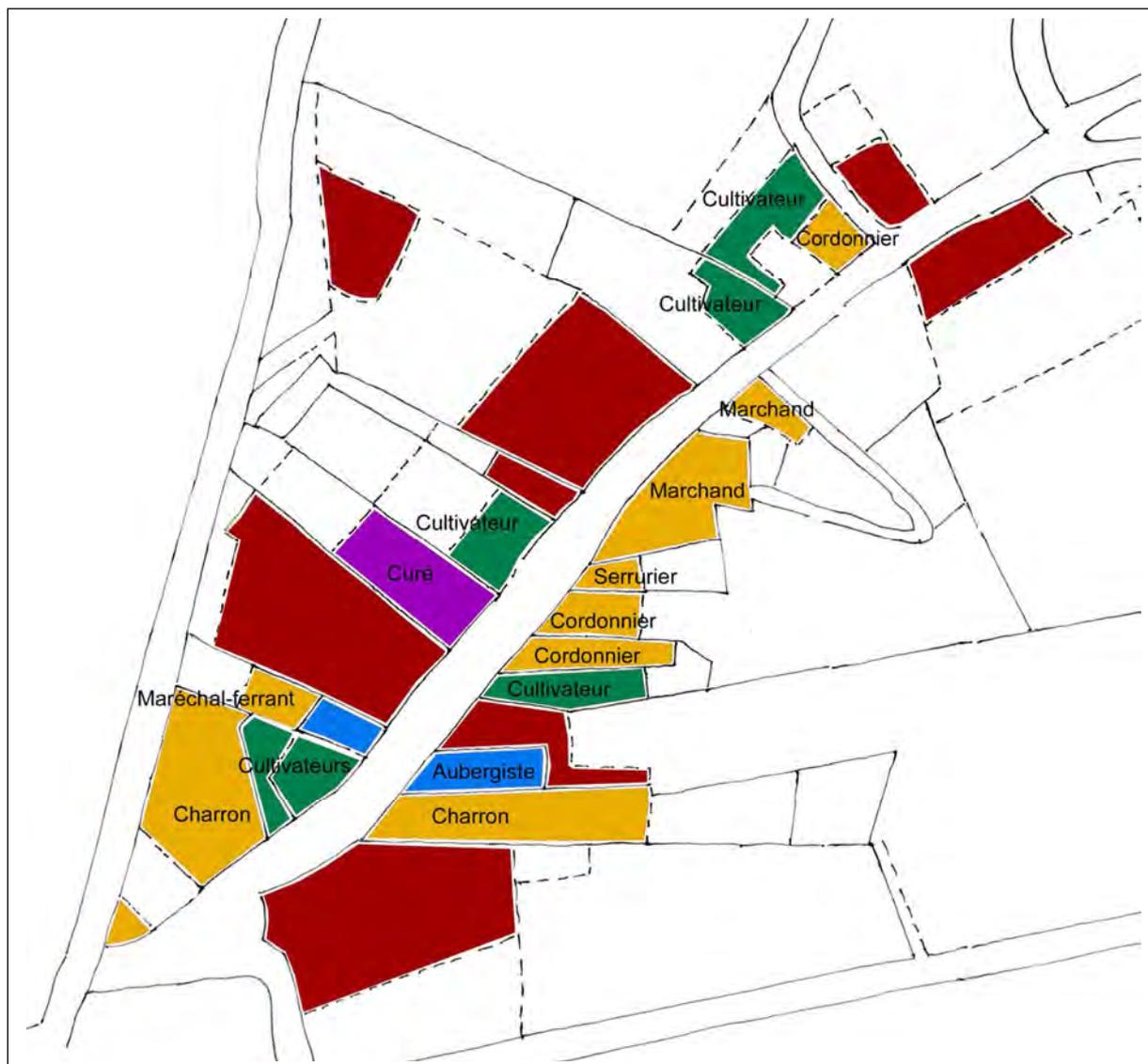
Ci-dessous sont précisées les professions des propriétaires en 1679. En rouge figurent les « rentiers » ou les « sans profession déclarée ». Il n'a pas été possible de retrouver celles d'André Peysson, de Pierre Landon, de Jacques et Jean-Pierre Reynier et de Claude Peysson. On a utilisé comme base le plan du cadastre napoléonien, peu différent comme on l'a vu de celui de 1679.



L'importance de la part des métiers liés au textile dans la partie est de la Côte est frappante. Ce sont sans doute, pour l'essentiel, des drapiers qui ont fait construire ces maisons, signe d'une certaine aisance et de l'importance qu'avait alors à Marsanne cette corporation. La partie ouest, en revanche, voit s'installer un cabaretier qui se dit aussi cardeur et tailleur d'habits, un notaire et quelques rentiers.

Quand on parcourt la Côte aujourd'hui, on retrouve cette « dissymétrie » dans l'architecture des maisons : contrairement à celles situées à l'ouest, celles de la partie est sont, en effet, majoritairement munies de porches assez larges pour y faire passer des charrettes attelées.

Au tout début du XIX^e siècle, des artisans de divers corps de métiers ont remplacé les drapiers, cardeurs et autres brocheurs, majoritairement dans la partie est, signe d'un déplacement du « centre de gravité » du village avant les grands bouleversements du milieu du XIX^e siècle. On note l'installation d'un aubergiste et de plusieurs cultivateurs, alors que seul un ménager (paysan aisé) habitait la Côte en 1679.



Si le décor de la Côte dans ce dernier quart du XVII^e siècle est maintenant planté, il reste à la « faire revivre » en retraçant le parcours de quelques-uns de ses habitants.

Alix et Pierre Landon



En 1679, Alix Landon est propriétaire d'une partie du bâtiment qui abrite aujourd'hui le restaurant « la Côte D 1000 », alors que son frère Pierre possède la maison mitoyenne de celle d'Antoine Maltres, bâtiment profondément transformé depuis.

L'acte de décès d'Alix, rédigé par le curé de Marsanne André Petit, est daté du 27 septembre 1697. Il précise qu'elle est la veuve d'Antoine Cara (ou « Carrat » dans d'autres archives) et mentionne parmi les témoins son fils Pierre, mais ne donne aucune indication sur son âge.

Un acte du 14 février 1656 établi par Antoine Borel, notaire Royal de Marsanne, à l'occasion du mariage d'Alix avec Antoine Cara, cordonnier à Carpentras, permet d'en savoir plus sur cette fratrie. On y apprend qu'Alix et Pierre sont les enfants d'un Marsannais, Séverin Landon, dont le frère Pierre, dans son testament établi en 1640 par le père d'Antoine Borel, lègue à sa nièce 180 livres, une somme très conséquente qui lui sera versée lorsqu'elle contractera mariage. C'est le frère d'Alix, également prénommé Pierre, qui en est le garant jusqu'à cette date.

Alix réside sans doute à Carpentras jusqu'au décès de son mari avant de revenir s'installer à Marsanne peu avant 1677, année où elle paye la « *taxe des nouveaux habitants pour être associés aux privilèges communs* », c'est-à-dire, en particulier, aux droits d'usage de la forêt commune.

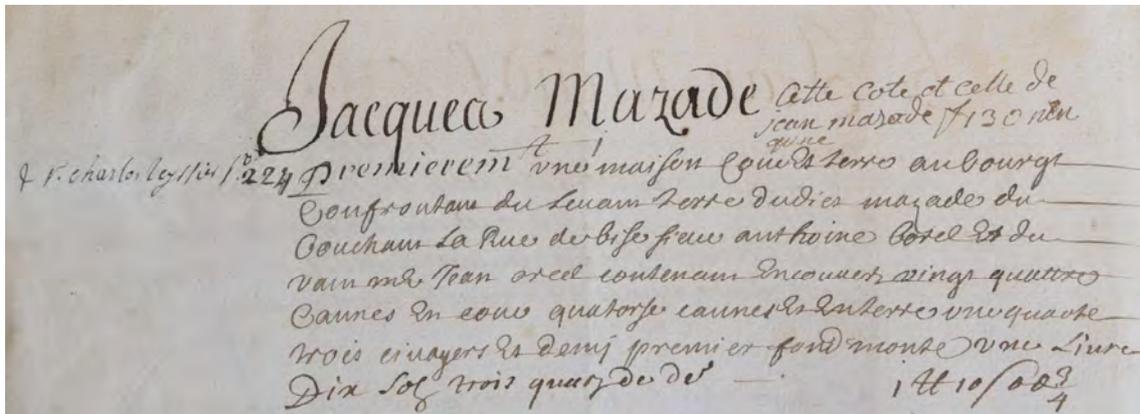
Son frère Pierre décède trois ans avant elle, le 13 avril 1694. Les témoins sont Jacques Orcel, maréchal ferrant, et Antoine Villeneuve. Tous deux sont de très proches voisins : Jacques a repris l'atelier de son père Jean, situé un peu plus bas de l'autre côté de la rue, alors qu'Antoine est le fils de Barthélemy qui habite la maison bordant au nord le chemin de la Bourelle où il est brocheur.

On l'a vu, Alix a eu un fils également prénommé Pierre. Né vers 1657, il se dit cardeur lors de son mariage à Marsanne avec Anne Sorbier le 13 novembre 1681 ainsi que lors du décès de cette dernière douze ans plus tard. Dans chacun de ces actes, sa signature témoigne d'une certaine instruction.

A close-up of a handwritten signature in dark ink. The name 'Pierre Carat' is written in a cursive hand, with a long, sweeping flourish underneath.

Son activité de cardeur a subi quelques éclipses puisqu'en 1692 il prend pour deux ans le « banc de boucherie » du village. Le bail, établi par le notaire royal René Barral, fixe avec une grande précision le prix de vente de la viande ainsi que les conditions d'abattage. Cette charge prendra fin au début du XVIII^e siècle avec l'installation pérenne d'un boucher dans le village.

Jacques Mazade



En 1679, Jacques Mazade habite la seconde maison, à droite, en descendant la Côte depuis la porte Lachard. Elle se trouve en face du cabaret à l'enseigne du Cheval Blanc. En 1679, cette maison était alors la première, car c'est dans un jardin appartenant à Antoine Borel et racheté en 1726 par la famille Teyssier que sera construite, sans doute par Louis Teyssier qui était avocat au Parlement, la grande maison de notable qui fait aujourd'hui l'angle de la Côte et du chemin du Ventol.

Le patronyme « Mazade » est celui d'une très ancienne famille du hameau des Bastets. Le père de Jacques, Barthélemy, né dans les dernières années du XVI^e siècle, y habite toujours en 1679, ainsi que ses frères Charles et Jean. Il y possède, outre de très nombreuses terres, une vaste maison ainsi qu'une étable.

Jacques, né vers 1650, meurt le 6 septembre 1704 et est inhumé au cimetière de Saint-Laurent, cimetière « habituel » des habitants des Bastets. Par une cruelle ironie du sort, son frère Charles, de plus de vingt ans son aîné, y sera inhumé trois jours plus tard !

En 1679, Jacques est cardeur de laine. On peut penser que c'est son père, Barthélemy, qui a fait bâtir cette maison dans l'une des parcelles encore libres bordant la Côte, et dans laquelle s'installera son fils cadet. La future épouse de Jacques est Marguerite, la « fille du cabaret d'en face ». En effet son père, Antoine Maltrès, tient le cabaret à l'enseigne du Cheval Blanc, de l'autre côté de la rue, sous le chemin de la Bourelle. Le mariage est célébré le 9 février 1673. Le couple aura onze enfants.

Onze ans plus tard, en 1694, on lit dans les délibérations communautaires : « ...a été traité avec monsieur Girard auquel la communauté fournira un logement et étant présent Jacques Mazade lequel baille sa maison sans y comprendre la cour et le grenier moyennant six livres par an que la communauté lui payera... Outre monsieur Girard promet lui enseigner un enfant à lire à gratis ainsi qu'au maître qui viendra après monsieur Girard on fera de même et sera payé au sieur Girard la somme de septante cinq livres par an à commencer du présent du courant lequel monsieur Girard promet d'enseigner la jeunesse moyennant cinq sols par mois pour ceux qui ne font qu'apprendre qu'à lire dix sols pour ceux qui apprendront à lire et écrire et outre il dira la messe festes et dimanches à l'issue de la messe de la paroisse en lui fournissant les cierges ».

À cette date, Jacques et sa famille ont donc abandonné la maison de la Côte pour s'installer, sans doute, aux Bastets où il continue d'exercer jusqu'à sa mort son métier de cardeur.

François Peysson



Francis peysson
Premierem une maison de terre au bourg Fontfont
poussant auhoine sabatier de quham la Rue de l'ise
Jean orue et devant lehoine sabatier contenant cinq
sept carnes enmaison de l'uberte quatre l'uyors
premier fond monte une l'uro huit soz des
Denier et demij 148/202

Cette maison est l'une de celles dont le linteau de porte est sculpté. Les autres, si on excepte la maison de la famille Borel Delor, sont celles de Jean Eymard Bonard, mitoyenne du château, et d'André Peysson. En 1679, son propriétaire est François Peysson qui compte alors parmi les notables de Marsanne. Son acte de décès établi par le curé André Petit, daté du 13 octobre 1696, mentionne qu'il était « fort vieux » sans autre précision. On peut donc penser qu'il est né dans les premières années du XVII^e siècle.

Son fils Barthélemy est cité comme témoin, ainsi que deux marchands drapiers, Barthélemy Marcel et Jean Antoine Orcel. Ce dernier n'est autre que le fils de François Orcel, autre habitant de la Côte, qui a sans doute hérité de la maison de son père située un peu plus haut, et où il exerce également le métier de drapier.

François Peysson est lui-même « marchand drapier ». Il se marie vers 1673 avec Marie Drouguet dont il aura trois enfants. Son beau-père est Pierre Drouguet, drapier lui aussi, qui, outre une maison près de l'église Saint-Claude, possédait la maison mitoyenne de la sienne. Ainsi, après le mariage de Jacques Mazade avec la « fille d'en face », cette fois c'est un mariage avec la « fille d'à côté » que l'on a célébré !

Fait relativement rare, François Peysson a été élu « premier consul » de la Communauté à plusieurs reprises.

La première fois, en 1667, il est confronté à une épidémie de « boussa » (terme général pour désigner des maladies du « bétail lanu », les moutons, et surtout la clavelée) au mas des Bastets. Une visite, le 17 août, permet de constater qu'ils « *lont trouvé [le bétail] qu'il est guéri depuis long temps et sont hors de danger il leur est permis de faire mener le bétail à la foire* ».

Comme ses prédécesseurs il est amené à traiter avec le futur précepteur de la jeunesse : « *ce 8 août sieur François Peysson consul moderne du lieu de Marsanne assisté par ceux qui on après signé a traité avec messire Jean Chambon du lieu de Fontanges [commune du Cantal] pour enseigner la jeunesse* ».

Il est de nouveau élu « premier consul » en 1674 et en 1682, année où il aura la charge de l'organisation du feu de joie pour la naissance de Louis de France, petit-fils de Louis XIV, dont il est question dans un autre article du présent bulletin. Comme tous ses prédécesseurs, cette élection est suivie d'un passage de relais entre le « consul moderne » et celui de l'année précédente.

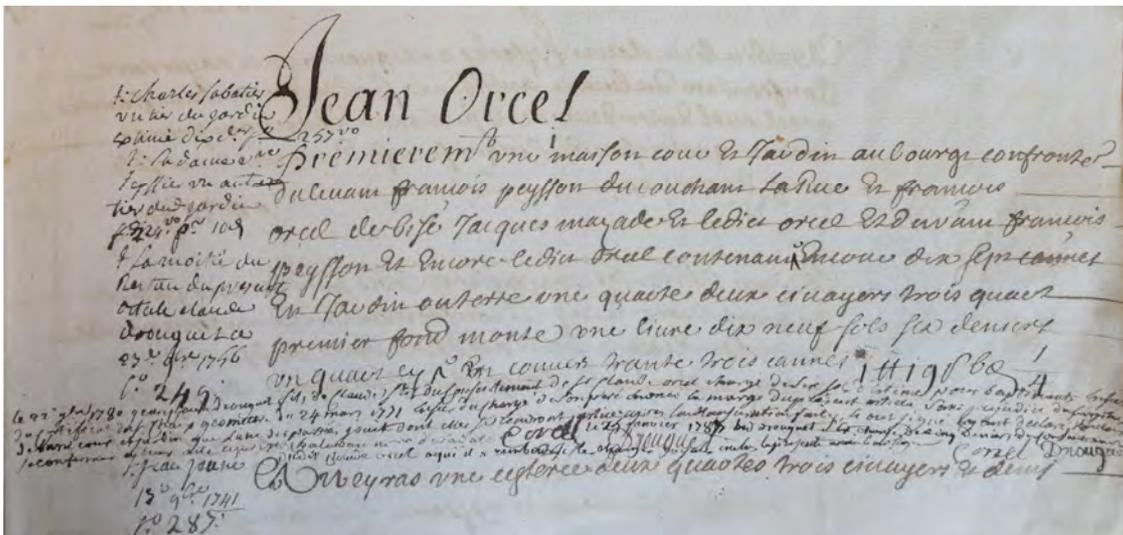
Ainsi : « *Il [son prédécesseur] lui a été baillé les matrices de la communauté à savoir un pot d'étain [un pot = 2 pintes] une pinte [environ 1 litre] et une feuillette qui servent pour eschandiller [étalonner] les mesures des habitants. Il les a baillés a François Peysson consul de l'année suivante 1674* ».

De même, en 1682, « *... lors de l'entrée dans sa charge il lui fut baillé par Anthoine Treilli ? La croix d'argent et il a baillé le tout à François Peysson consul de l'année suivante... dans un des coffres il y avait une marque de la ville pour marquer les mesures tant du blé que du vin qu'il a aussi rendues à Peysson de même que la marque pour les billets de santé* ».



Mesures en étains par C. Bergmann, Strasbourg (eBay)

Jean Orcel et François Orcel



La façade photographiée ci-dessus est celle d'une partie de la maison de Jean Orcel en 1679. « Maître Jean Orcel », ainsi qu'il est cité dans une archive de 1681, y exerce la profession de maréchal-ferrant. Il possède également quelques « terres et vignes » dans la plaine. Né à Marsanne en 1619, il meurt à l'âge très respectable pour l'époque de 80 ans, le 26 janvier 1699, alors que son fils Jacques a déjà repris le métier de son père. Antoine Sabatier, qui habite un peu plus bas dans la Côte, est l'un des témoins cités dans l'acte de décès.

Par un acte notarié du 6 novembre 1640, Jean Orcel, qui agit au nom de son frère Pierre, vend à son autre frère François, pour la somme de cent cinq livres, « une maison et jardin ou terre joignant située au lieu de Marsanne lieu dit en la coste confrontant du levant maison du dit Jean Orcel vendeur du couchant et bise chezal et jardin du dit Orcel ». Les deux maisons sont donc étroitement imbriquées, ce que confirme la lecture des extraits du cadastre de 1679.

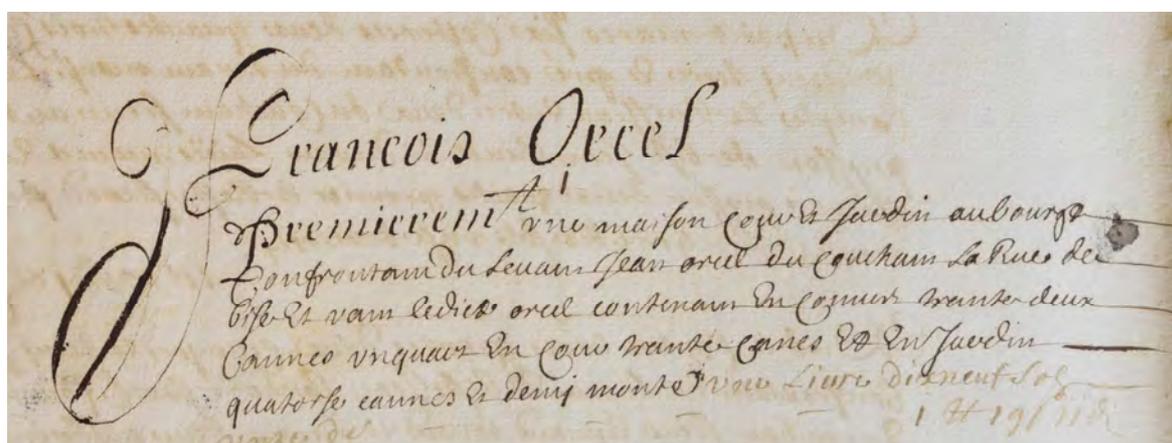
Au fil des délibérations et des comptes des consuls, on constate que Jean Orcel est très souvent sollicité par les notables de la communauté, parfois pour des travaux inattendus. C'est ainsi qu'à plusieurs reprises, il est amené à « accommoder le collier de fer du chien pour la garde des chèvres ». Ces pauvres chiens étaient, en

effet, armés d'un collier hérissé de pointes qui devait leur permettre de résister aux morsures des loups. Les pertes étaient évidemment nombreuses et on devait les remplacer régulièrement, ce qui nécessitait à chaque fois d'ajuster la taille du collier !

En 1673, Jean travaille au joug de la grande cloche de Saint-Félix qui vient d'être refondue. Il est de nouveau appelé deux ans après pour les mêmes raisons : « ... a encore payé seize sols à Jean Orcel Maréchal pour le fer qu'il a fourni pour la cloche non compris le travail qu'il a fait ». En 1681, il a même fallu descendre la cloche pour effectuer les travaux nécessaires : « le 12 mars le consul a fait acomoder la grande cloche a mestre jean orsel et ledit consul a employé deux hommes pour la tirer de sa place et on dépensé huit sou et payé huit sous à Orcel ».

Jean Orcel est également serrurier. En 1673, « le comptable a payé douze sols à Jean Orcel pour une serrure qu'il a fait à la maison de l'hôpital ». Cette maison a été démolie en 1860 pour laisser place à la mairie actuelle.

Est-ce lié à des travaux effectués dans sa maison, entre 1672 et 1692, il s'inscrit à six reprises pour une part des fournées de chaux autorisées par les consuls dans les fours à chaux communautaires construits dans la forêt commune.



Quant à François Orcel, il a été premier consul en 1659. Le seize janvier de cette année, un groupe de notables se réunit dans la salle basse de la maison du vieux village de messire Henry Adhémar de Brunier, le seigneur de Marsanne, afin de prendre des mesures pour faire face à la menace de la peste qui a été reconnue à La Motte Chalancon.

Parmi les décisions prises : établir des barrières aux portes du village et « à la diligence du consul Orcel sera cuit du pain pour donner aux pauvres passagers qui pourront venir à la barrière attendu qu'ils pourront mendier leur vie ». François Orcel décède en 1688 et c'est l'un de ses fils, prénommé également François, qui reprend son activité de marchand drapier.

Antoine Maltres dit saint Aman

C'est par lui qu'a débuté cette exploration de la Côte en 1679 et c'est avec lui qu'elle s'achève. Né vers 1617, on ignore où, il se marie une première fois à Marsanne en 1644 avec Catherine Peyron (ou Peyronne) qui apporte une dot relativement modeste de quinze livres. Au moins 7 enfants naîtront de cette union.

Après le décès de Catherine, il épouse, en 1677, Marguerite Chabanel. Il décède à Marsanne le 21 septembre 1695.

Personnage aux multiples facettes et figure incontournable de la vie marsannaise de la seconde moitié du XVII^e siècle, Antoine Maltres est de toutes les assemblées communautaires.

Élu premier consul en janvier 1664, il doit gérer une nouvelle alerte : cette fois, on soupçonne la peste d'avoir atteint Uzès. Lors de cet épisode, c'est lui qui est désigné « *commis de santé* », et qui a la charge d'établir et signer les billets de santé permettant la libre circulation des bénéficiaires.

En 1675, avec le notaire royal Antoine Borel et Pierre Drouguet, il assiste le consul Jacques Mazade pour « *traiter avec le sieur Deloulle de Chateauneuf de Mazenc pour le service de maître d'école à la communauté* ». L'année suivante, il est nommé conseiller à la place de Jean Peysson qui vient de décéder. Cette même année, à l'occasion d'une saisie liée à un délit forestier, on apprend que « *la bourrique et les gentes seront mis en séquestre entre les mains d'Anthoine Maltres qui en prendra soin et leur procurera du foin jusqu'à ce que monsieur le juge ordonne* ».

En 1685, on peut lire dans le registre des délibérations : « *Il fut quatre désignés pour travailler à réparation de la fontaine et...à la brèche de la muraille du lieu qu'il sera fait désigner des habitants qui n'ont pas travaillé à la fontaine et brèche desquels désignés seront commandés une dizaine chaque jour pour travailler audit chemin pour y réparer... et pour les commander a été désigné sieur Anthoine Maltres lequel aura soucis de les faire travailler* ». On pourrait ainsi poursuivre longtemps la liste des fonctions qu'il a exercées.

Si, dans le contrat de son premier mariage, il se dit tailleur d'habits, il est cabaretier lors du second, et se déclare aussi cardeur à d'autres occasions. Une délibération de 1692 apporte quelques précisions sur ses activités : « *venant du second état qui nous a été envoyé au sujet des cabarets et du nom de ceux qui les tiennent, des hôtelleries auberges chambres garnies qui pourraient être dans ce lieu, l'assemblée déclare que dans cette communauté, il n'y a aucune faculté ni négoce à l'exception de quelques cardeurs de laine, il y a plus de la moitié des habitants qui mendient leur pain, quant aux cabarets il n'y en a que deux savoir celui du cheval blanc tenu par Antoine Maltres St Aman et l'autre de la croix blanche qui est tenu par Jacques Jarrias lesquels n'ont aucun commerce, ne donnant à manger qu'à ceux du lieu, attendu que les étrangers passent rarement ici,...et pour ce qui est des auberges hôtelleries et chambres garnies il n'y en a point dans cette communauté* ».

Ainsi, la maison de la Côte appartenant à Antoine Maltres, n'est autre que le cabaret à l'enseigne du Cheval Blanc. Quant à celui de la Croix Blanche, tenu par Jacques Jarrias, il n'a pas été possible de le situer avec précision dans le quartier homonyme.

Contrairement à ce qui est affirmé dans cet extrait, le cabaret du Cheval Blanc accepte parfois des pensionnaires. Ainsi, le 25 janvier 1688, il est mentionné dans un compte-rendu quelque peu macabre : « *à cause des maladies fréquentes dans ce lieu la mort s'en étant ... dans ce mois de dix ils ont fait venir monsieur de la Rivière médecin de Montélimar pour faire ouvrir le cadavre de Anthoine Bertrande qui était décédé d'un mal quasi inconnu lequel ayant fait un séjour de deux jours compris l'aller et le retour après avoir fait ouvrir le cadavre par monsieur Joseph Champonssin fait une ordonnance et rapport se retira (quinze livres pour la dépense qu'il a fait chez st Aman et de son cheval et au sieur Champonssin cinq livres)* ».

Sans doute fait-il également commerce dans son cabaret de diverses denrées puisqu'en 1689 c'est lui qui fournit l'huile de noix pour la lampe du Saint-Sacrement.

Par ailleurs, on le retrouve à de multiples reprises dans les actes établis par le notaire royal Antoine Borel Delor qui, on l'a vu, habitait en bas de la Côte. Ainsi, en mars 1656, Antoine Vallet, bourgeois de Marsanne vend les fruits d'une vigne à Antoine Maltrès pour une durée de quatre ans. L'acte précise, sans

que l'on puisse en déterminer l'emplacement, que cette vigne « *joignait la cuve à Anthoine Maîtres* » Dix ans après, il achète six livres à un certain Lafarge, sept charges de vin d'une vigne qu'il avait rentée.

En 1663, il arrente la grange de Jean Burier. Trois ans après, on lit dans un autre acte que « *Anthoine Maltres saint Aman habitant de Marsanne rentier de la grange d'Anthoine Marcel située au mandement du dit Marsanne lequel de son bon gré à baillé...à mi fruits la dite grange et fonds et dépendances à Jacques lafon du dit Marsanne...et pour le temps de quatre années* ». Sans doute devait-il aussi élever des vers à soie puisqu'il emporte à plusieurs reprises l'enchère des feuilles des mûriers du cimetière et du jardin de l'hôpital (actuel champ de Mars).

Ainsi, la Côte en cette fin du XVII^e siècle apparaît comme un quartier du village à la forte identité, où des liens familiaux et professionnels se sont tissés au fil des années entre nombre de ses habitants.

Jean Raymond Delahaye

Sources :

Photos

AVM JR Delahaye

Archives départementales

Cadastre napoléonien – Marsanne - section A3 – 3 P 3428/4

Délibérations communales – Marsanne – 1634 à 1703

Actes notariés – Antoine Borel – 2 E 14448 et 2 E 14435

Actes paroissiaux

Archives communales

Comptes des consuls

Cadastre de 1679 – CC 3

L'histoire d'une marsannaise prénommée Anne Marie Joseph...

Laissons-nous glisser quatre cents ans en arrière, au tout début du XVII^e siècle. La paix s'est installée depuis peu avec la fin des guerres de Religion et la promulgation de l'édit de Nantes en 1598. Les Marsannais du village, pour la plupart des drapiers, commencent à construire dans la Côte, et elle sera bientôt entièrement bordée de maisons, toujours debout aujourd'hui.

Saint-Félix est en bien mauvais état, même si quelques réparations ont été faites depuis la visite épiscopale de 1603. Pensez, elle n'avait alors plus de cloche ! Quelques années après, pourtant, une belle cloche veille en haut du clocher... On ne sait pas qui l'a fondue, ni avec quel alliage d'étain et de cuivre. Pourquoi ne pas imaginer que l'on a utilisé le bronze des quelques canons qui ont servi à maintenir, hors des murs du vieux village, les troupes protestantes de Lesdiguière lors du dernier siège de 1588.

Les deux portes de l'église ferment mal et les petits polissons du village y entrent à toute heure du jour, et même peut-être de la nuit, pour tirer les cordes qui pendent dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste et faire sonner la cloche avant de s'enfuir en courant. Mais les villageois s'en accommodent (sans doute avaient-ils été polissons, eux aussi, quelques années auparavant) et la cloche n'en accomplit pas moins sa tâche sans faillir. Elle annonce les mariages et les baptêmes en sonnait joyeusement à la volée, les décès aussi... 1 coup pour un enfant, ce qui arrivait souvent, 2 coups pour une femme, 3 pour un homme, 4 pour un prêtre, 5 pour un évêque, 6 pour un pape... après, on ne sait pas. De toute façon, à 6, le sonneur était déjà très fatigué.

Il faut dire qu'on prenait grand soin de la belle dame : on remplaçait régulièrement les nerfs de bœuf qui maintiennent le battant, les cordes de chanvre qui permettent de la faire sonner, sans oublier les fers qui solidarisent la cloche, le joug de bois et le contrepoids de pierre.

Un jour de juin 1677, finies les belles harmoniques, la cloche est fêlée, la cloche est cassée !

Un village sans cloche, c'est comme une école sans sonnerie pour annoncer les bonnes et les mauvaises nouvelles, l'heure de la récré, celle de la rentrée en classe ; c'est comme un régiment sans clairon pour annoncer... là je crois que la comparaison ne fonctionne pas, un clairon, c'est bien connu, ça n'a jamais rien annoncé de bon...

Bref, il y a urgence et, en 1677, on ne pouvait pas se débarrasser de la cloche cassée à la déchetterie avant d'en commander une neuve sur Amazon, livrable le lendemain...

Heureusement, dans ce temps là, des maîtres-fondeurs allaient de ville en ville pour refondre les cloches cassées et en refabriquer de toutes neuves... et justement, il y en avait un pas bien loin. Nicolas Mettoyer, originaire de Lorraine et domicilié dans le quartier Nassy à Annecy (on peut aujourd'hui visiter les passages secrets du vieux Nassy qui permettaient autrefois de passer d'un quartier à l'autre). Il est déjà intervenu à Carpentras, sur les cloches de la cathédrale Saint-Siffrein vers 1668. Il travaille avec son fils prénommé Pierre, tout juste âgé de 18 ans lorsqu'ils arrivent au village après l'accord sur un prix-fait, c'est-à-dire un devis. Le travail peut alors débuter.

La fonte se réalise alors en plein air. Ils ont creusé une grande fosse, dans laquelle ils ont fabriqué un moule d'argile avec des gabarits dont ils avaient le secret. Ils ont ensuite chauffé le métal de la vieille cloche avec un grand feu de fagots coupés dans la forêt proche ou du charbon de bois, jusqu'à ce qu'il devienne liquide avant d'en remplir le moule... Le métal bien refroidi, on casse le moule avec précaution.

Hélas, il y a quelque chose qui... cloche, il manque une partie de l'une des deux anses : impossible de remettre la cloche en place dans ces conditions... Tout est à recommencer. Cette fois, c'est une belle cloche dorée qui sort du moule et qui prend place très vite en haut du clocher après avoir été dûment baptisée. Et c'est bien d'une naissance dont il s'agit, ou plutôt d'une renaissance, car une cloche, c'est immortel... il suffit de la refondre et c'est reparti pour une nouvelle vie !

Mais vous pensez bien qu'un jeune maître fondeur, ça ne laisse pas indifférentes les jeunes filles du village. Imaginez, Pierre au fond de la fosse, éclairé par les lueurs du métal en fusion... et ce qui devait arriver arriva : Brigitte Barnier, jeune Marsannaise de 17 ans, tombe amoureuse de Pierre, et Pierre tombe amoureux de Brigitte... Quelques mois après, le sept novembre 1677, ils se marient, comme dans les contes... mais ils n'auront qu'un enfant, Claude, né en août 1679. En effet, Pierre repart pour de longues périodes travailler par monts et par vaux, avec son père et, un jour, il n'est pas revenu. A-t-il eu un accident... on ne le saura sans doute jamais.

Ils ont passé les trois ans de leur vie commune dans l'une des belles maisons de la place de l'hôpital (il faut dire que les parents des jeunes mariés les avaient bien dotés). Ayez une pensée pour lui quand vous passerez par là. Augustin, le père de Brigitte était marchand mercier, c'est-à-dire colporteur. Il n'habitait pas bien loin de là, la première maison à droite après le chemin de la fontaine, une fois passé sous le beffroi.

L'histoire se répète et Brigitte se console, en 1683, dans les bras d'un autre Savoyard, Claude Mouschet, natif de Beaufort-en-Savoie. Il faut croire que, lorsqu'on a côtoyé, pour ne pas dire plus, un Savoyard, on ne veut pas goûter à d'autres provinces ! Lui aussi est colporteur. Il a 26 ans, elle 22 ans, et les colporteurs sont réputés pour savoir flatter les femmes pour vendre leur marchandise. Ainsi, on pourrait imaginer une rencontre de hasard, à l'occasion de l'un des passages de Claude à Marsanne, au milieu des rubans, des dentelles et des fanfreluches...

La réalité est plus prosaïque, car le frère de Claude, Jean, est tourneur à Marsanne depuis plusieurs années déjà dans la maison mitoyenne de celle du père de Brigitte. Les jeunes ont donc eu bien d'autres occasions de se rencontrer et de s'apprécier... Hélas, leurs deux enfants décèdent, l'un à 11 ans, l'autre à 8 ans, et c'est le tour de Claude en 1700. Il n'a que quarante-trois ans.

Brigitte se remariera une troisième fois avec son cousin germain, Augustin Baud... Un pur Marsannais, cette fois ? Pas si sûr, car Baud est un patronyme très courant en Savoie.

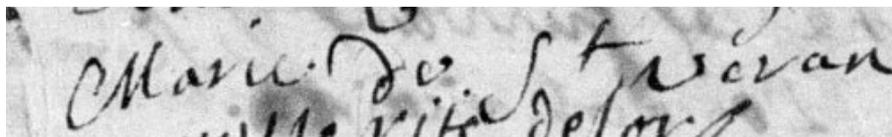
Et notre cloche de Saint-Félix ? Elle continue de sonner clair, même s'il y a bien eu une petite refonte, en 1732, sur laquelle on ne s'étendra pas. Pendant ce temps, bien loin, dans la capitale, les Louis se succèdent... Louis XIV, Louis XV, Louis XVI... Là, les Français disent : ça suffit, il y a trop de Louis sur le trône et pas assez dans le porte-monnaie, et... c'est la Révolution.

Le pauvre Louis XVI en perd la tête, et tous ses copains, perchés sur les trônes des pays environnants qui, jusque là, passaient leur temps à se chamailler, se rassemblent pour punir ces terribles révolutionnaires. Une fois ce détail réglé, se disent-ils, on trouvera bien un autre Louis quelque part en France, ou ailleurs, pour remplacer le précédent ! Bref, la patrie est en danger et il faut en urgence fabriquer des canons pour la défendre, mais où trouver le métal nécessaire ? On décide de fondre toutes les cloches du pays... pas tout à fait toutes puisque chaque paroisse pouvait en conserver une. Ainsi ce sont quatre cloches qui quittent le terroir de Marsanne.

Pauvres cloches qui doivent quitter, bien malgré elles, leurs clochers natals pour renaître cette fois sous forme de canons. Elles, qui produisaient de belles harmoniques, ne feront maintenant que du bruit, et quel sinistre bruit... On dira que c'est pour la bonne cause !

L'histoire pourrait s'arrêter là, mais, rassurez-vous, notre chère cloche, a échappé au sort commun et, si elle ne sonne plus aujourd'hui (il faut dire qu'elle est bien vieille), elle a rejoint sa grande amie, la cloche du beffroi, et veille toujours sur le village...

Mais, allez-vous me dire, je devais raconter l'histoire d'une Marsannaise prénommée Anne Marie ! Eh bien, c'est fait, puisque c'est le nom donné à la grande cloche de Saint-Félix lors de son baptême, le 17 novembre 1732, date de la dernière fonte, par sa marraine, Demoiselle Marie Anne Elisabeth de Fabre de Saint-Véran, qui terminera, elle aussi, ses jours à Marsanne.



Sur le pourtour de la cloche, on peut lire cette dédicace :

« J'annonce toutes les heures au peuple pour que lui songe à la dernière,
et pour qu'il bénisse le Seigneur et qu'il bénisse la très Sainte Vierge »



Jean-Raymond Delahaye

Sources

Photo

Coll. privée

Archives Municipales de Marsanne

Comptes des consuls

Archives départementales

Délibérations communales – Marsanne – 1634 à 1703

Une histoire marsannaise où il sera question de rois, de princes, de seigneurs, de tambours, de mousquets, mais, hélas, pas de mousquetaires....

Sachez que cette histoire n'est pas seulement « inspirée de faits réels », comme on le dit de certains films ou romans, mais que tout s'est déroulé très exactement comme je vais le conter...

Ce six août 1682 naquit un garçon prénommé Louis... pas n'importe quel garçon, pas n'importe quel Louis, puisque son grand-père paternel était un certain Louis XIV, le Roi Soleil.

Les Marsannais, comme chacun sait, habitent une contrée fort ensoleillée, et un seul soleil leur suffisait bien. Aussi, chez eux, l'événement passa totalement inaperçu.

Pourtant, à Paris, il y eut de grandes réjouissances : des joutes aquatiques sur la Seine, des feux d'artifices, un défilé des athlètes des différentes nations... non, là, je confonds, mais ça vous donne une idée de ce qui était proposé aux Parisiens d'alors.

À Marsanne, la vie continue comme si de rien n'était. Les Marsannais ont d'ailleurs bien d'autres chats à fouetter, car la disette sévit depuis le début de l'année et le consul va bientôt donner l'autorisation de faire les vendanges. Mais, à Montélimar, banlieue bien connue de Marsanne, on s'avise qu'il serait temps de participer à la liesse générale et, dans les premiers jours du mois d'octobre, on organise un grand feu de joie pour célébrer dignement l'événement.

Le sang de Jean-Louis d'Adhémar de Brunier de Monteil - dans la suite je ferai court, je l'appellerai Jean-Louis ; il faut dire qu'à force de se rencontrer dans les archives, on commence à se connaître un peu - c'est le nom du seigneur de Marsanne, (à chaque mariage, on ajoute un nouveau morceau !)... Vous l'avez côtoyé si vous êtes familiers de l'église Saint-Félix puisqu'il a été inhumé en 1707 auprès de sa mère, disparue trente ans auparavant, dans le sous-sol de la chapelle Saint-Jean-Baptiste et, que je sache, il y est toujours. Le sang de Jean-Louis, dis-je, ne fait pas deux tours, ne fait pas trois tours, ne fait pas dix tours... il ne fait qu'un tour : il décide qu'il est grand temps de réveiller l'enthousiasme des Marsannais.

Seigneur de Marsanne, mais aussi de Bonlieu, de Larnage et de La Laupie - toujours les mariages -, il préfère résider dans son château de La Laupie qui en jette, plutôt que dans son logis marsannais qui, il est vrai, fait beaucoup plus « cheap ». J'utilise un vocabulaire qui n'est pas d'époque pour me faire bien comprendre !

C'est ainsi que le jeudi 8 octobre, le capitaine châtelain, Antoine Dufez, convoque le premier consul François Peysson, le second consul Barthélemy Mazade, le notaire royal Borel-Delor, sans oublier Antoine Maltres, l'hôte du cabaret du Cheval Blanc situé tout en haut de la Côte (vous savez, la maison qui borde le chemin de la Bourelle, à gauche, en montant), et quelques notables, sans doute moins notables que les autres, car j'ai oublié leur nom. Jean-Louis est resté sagement dans son château, loin de la foule. Tout ce beau monde se réunit dans la maison Commune, logée dans une partie du bâtiment qui abrite aussi la chapelle Saint-Claude et où on loue également une petite pièce à une femme seule dont je ne sais rien de plus ; il n'y a pas de petit profit !

Le capitaine châtelain annonce au premier consul qu'il doit se rendre illico à La Laupie pour prendre les ordres du seigneur afin de suivre l'exemple de Montélimar et d'organiser à Marsanne un grand feu de joie. François Peysson, le premier consul comme on l'a vu, passe donc la porte Lachard, sous la tour de défense qui ne deviendra beffroi qu'une quarantaine d'années après, quand elle sera surélevée pour y placer l'horloge et la cloche, dévale prudemment la Côte, s'arrête chez lui - il habitait la maison qui porte aujourd'hui le numéro 12 -, selle son cheval, passe devant la vieille fontaine - la fontaine de l'Obélisque n'était pas encore construite - où quelques Marsannais l'arrêtent pour se plaindre que des femmes, une fois de plus, ont fait leurs lessives dans les auges où boivent les bestiaux, et traverse le torrent de Fresneau sur

le petit pont qui existait à cette époque, près de la fontaine, avant de suivre paisiblement le chemin de La Laupie.

Jean-Louis le reçoit dans la grande salle du château et lui ordonne de préparer un grand feu de joie pour le samedi 18 octobre. Il donne quelques précisions sur ce qu'il attend des Marsannais : Ils sont tous « invités » à participer... Invités, c'est vite dit, car l'entrée sera payante, et ceux qui ne seraient pas présents devront payer une amende de 5 livres. Aujourd'hui, il suffirait de se rendre à Libertexte et d'en choisir cinq parmi les moins chers, mais, à cette époque, il s'agissait de bien autre chose : de belles pièces de monnaie, sonnantes et rébuchantes, l'équivalent de dix jours de travail, quand même...

Pour faire bonne mesure, ils devront « *s'équiper le mieux du possible* », en clair, mettre leurs habits du dimanche... Bref, comme le dit si bien notre Jean-Louis, ce jour du 18 octobre doit être celui d'un « *grand bonheur pour tous les Marsannais* ».

Un peu plus d'une semaine pour tout préparer, c'est bien court, et François se consacre donc entièrement à cet événement festif pendant que le second consul Barthélemy se charge de toutes les tracasseries des affaires courantes.

Le lendemain 9 octobre, quatre Marsannais, qui resteront à jamais anonymes, sont désignés pour aller couper le bois ; ils ne mettent qu'une journée pour couper dans la forêt commune les deux cents fagots de buis nécessaires... cinquante fagots chacun, tout de même !

On les place au nord des ruines du château, bien empilés autour de quatre grandes perches, - les fagots, pas les Marsannais ! - , loin des plus hautes maisons du village.

Il faut également préparer des affiches que le valet de ville - le garde champêtre de l'époque - placardera à la porte de l'église Saint-Félix et sur la porte sous le beffroi. Peut-être un exemplaire se cache-t-il encore dans la salle des archives de la mairie ?

Des tambours sont indispensables à tout feu de joie qui se respecte, mais ça se trouve moins facilement que les jonquilles en forêt au printemps. C'est un nommé Pourret, de Sauzet, qui en trouve un « *tout blanc* » à Grâne pour « *battre la caisse* », et un autre à Savasse, un peu moins blanc sans doute, qui « *assiste au feu* » ; lui, on ne sait pas ce qu'il bat, la semelle peut-être, car il n'a rien d'autre à faire ! Pas donnés, les tambours : le « *tout blanc* » demande trois livres pour sa prestation (70 euros d'aujourd'hui, quand même !), et l'autre, une livre et demie.

Le 14 octobre, le consul achète quinze livres de poudre à Montélimar chez le sieur Astier. Il en coûte dix-huit livres à la Communauté. Comme il n'y a pas de petit profit, il demande une livre de frais de déplacement, mais on ne lui accorde que la moitié, soit 12 sols « *selon la coutume* »... après tout, ça ne coûte rien d'essayer !

De la poudre, c'est bien, mais dans des mousquets, c'est encore mieux. C'est Pierre Delaye, un Marsannais habitant une maison qui existe toujours, rue du Prieuré, qui les dénêche chez ce Pourret déjà mentionné. On s'avise alors qu'il manque les mèches, indispensables à cette époque, pour les utiliser, et personne, à proximité, ne peut vendre la mèche.

Cette fois, c'est le comptable de la Communauté qui se dévoue. Il se rend à Montélimar et achète, chez le même Astier, pour deux livres de mèches et, pour faire bonne mesure, onze livres supplémentaires de poudre. En homme méthodique et réfléchi, il se dit alors qu'un feu de joie sans mise à feu perd beaucoup de son intérêt et il complète ses achats par un superbe flambeau ; cinq sols, quand même, pour ce flambeau qui ne s'use que si l'on s'en sert, si l'en en croit la publicité de l'époque !

Faute de mousquetaires disponibles, sans doute sont-ils tous partis en Angleterre à la poursuite de

Milady, ce sont des Marsannais anonymes qui auront l'honneur de tirer les coups de feu. Un feu nourri si l'on en croit la quantité de poudre disponible.

Mais des tambours ça mange et ça boit ! Une collation leur est donc servie, dès leur arrivée, le vendredi 17 octobre. Il faut aussi leur préparer le souper du samedi soir et les quatre repas du dimanche, sans compter ceux de l'indispensable Pourret qui ne veut pas quitter ses tambours et ses mousquets des yeux, et auquel il a fallu, en plus, payer un goûter.

Il faut aussi faire boire et manger « *le monde* » pendant la fête. On commande donc trente six pots de vin à Antoine Maltrès dont la cave est bien garnie - le pot contient environ deux litres -, vingt livres de pain blanc, et trente quatre miches, sans doute beaucoup moins blanches. Le pain, à cette époque, c'est comme les tambours, il y en a du « tout blanc » et du « beaucoup moins blanc ». « *Ceux qui commandent* », c'est-à-dire ceux qui ont fait le plus d'efforts, ont droit à deux miches et deux pots de vin blanc ; du cépage Marsanne cela va sans dire.

La fête s'est-elle bien passée ? Hélas, si les archives disent tout sur la préparation de la fête, elles ne disent rien sur son déroulement... Comme il n'y avait pas, à cette époque, de correspondant du Dauphiné ou de la Tribune à Marsanne, c'est donc l'imagination de chacun qui doit prendre le relais.

Toutes ces réjouissances n'auront pas suffi à assurer à Louis de France, fils du Grand Dauphin, une vie longue et heureuse puisqu'il décédera en 1712, à l'âge de trente ans, six jours seulement après son épouse, la princesse Marie Adélaïde de Savoie. La légende raconte qu'il s'est laissé mourir de chagrin. Il semble plutôt qu'il soit mort d'une septicémie à streptocoques, ce qui est, il est vrai, beaucoup moins romantique.

Mais ce récit ne s'arrête pas là, puisque leur plus jeune fils succédera, sous le nom de Louis le Quinzième à son arrière-grand-père... mais, c'est une autre histoire que je vous raconterai peut-être un jour.



Louis de France, duc de Bourgogne (1682-1712)
par Hyacinthe Rigaud

Dessin d'une décoration montée dans la manufacture royale des Gobelins, à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, le 6 août 1682, par Sébastien le Clerc



Certainement moins élégant que le bûcher de buis au sommet du vieux village !

Sources

Archives Municipales de Marsanne
Comptes des consuls

Archives départementales
Délibérations communales – Marsanne – 1634 à 1703

<https://bibliotheque-numerique.inha.fr/>
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_de_France_\(1682-1712\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_de_France_(1682-1712))

Du riffifi à Marsanne...

Ce dimanche 26 décembre 1717, il est environ trois heures du soir et les délibérations du conseil communautaire s'achèvent paisiblement dans la maison Commune... Vous la connaissez bien, cette maison, c'est celle de Michèle et Dieter Scharr, les potiers ; quant à la salle de réunion, leur salon actuel, elle servait aussi d'école pendant la semaine ; l'immeuble avait été acheté en 1710.

Ce jour-là, on a discuté des routes de la montagne commune, c'est-à-dire des zones défrichées et mises en culture dans les plaines de la forêt ; on s'est mis d'accord avec le curé Michel Penail pour lui donner 22 livres pour le luminaire et le cierge Pascal pendant la semaine Sainte, ainsi qu'avec le sieur Grojeanne pour la fourniture de l'huile de la lampe ardente pendant une année.

Soudain, grand branle-bas à la porte qui donne sur la rue Saint-Claude. On vient avertir l'assemblée que des étrangers auraient coupé une grande quantité de fayards dans la montagne commune et fabriqué des jantes pour des roues de charrettes, jantes qui se trouveraient encore pour partie dans les bois, vers le quartier de Chiffe. Des étrangers ? En fait des habitants d'autres terroirs qui, depuis que la forêt avait été donnée aux habitants plusieurs siècles auparavant par Aymar de Poitiers, lorgnaient avec envie sur ce trésor marsannais.

Ils revendaient ces jantes et autres pièces fabriquées frauduleusement auprès des charrons de Montélimar. Il faut savoir qu'à cette époque, sauf exceptions rarement accordées par le consul, les Marsannais, ne pouvaient utiliser les ressources de la forêt que pour leur usage personnel, sans pouvoir en faire commerce avec les autres terroirs.

Le consul Pierre Jeune ne fait ni une ni deux, ni même trois, il décide de se rendre sur les lieux. Il n'est pas seul, le valet de ville l'accompagne, ainsi que cinq ou six Marsannais. La petite troupe emporte des torches, car la nuit tombe vite à cette époque de l'année (il n'y a pas d'heure d'hiver ni d'été). Elle passe devant le moulin banal, passe sous la maison du notaire Antoine Borel (sa façade qui portait encore de belles fenêtres à meneaux s'est écroulée il n'y a pas si longtemps), débouche sur la place de l'hôpital bordée par les maisons des nobles du village, suit l'étroite rue du moulin banal, passe sous la porte Lafaurie à l'est du village, juste à côté du jeu de paume qui est sur la droite, le long du rempart (regardez bien, on voit encore un pan de mur).

Une fois passés le moulin alimenté par la source de Baboui, ils prennent le chemin qui conduit à Grâne. Près de la ferme de Jean-Pierre Pons (je n'invente rien) qui est sur le territoire de Marsanne, ils trouvent huit douzaines de jantes amenées là, leur dit-on, par un nommé Ducros, dit Clauzel, habitant de Roynac, personnage déjà bien connu de la police comme l'on dit aujourd'hui, et dont la ferme n'est pas bien loin. À quelque distance de là, près d'un chazal appartenant à ce dernier, ils se saisissent de cinq ou six autres douzaines de jantes qu'ils transportent près des premières.



Entre temps, Ducros, considérant que le consul n'a pas à intervenir sur un territoire autre que celui de sa communauté, a envoyé chercher du renfort, et tout ce beau monde tombe à bras raccourcis sur le groupe de Marsannais « *en leur criant brigants voleurs retirez-vous* ». Courageux mais pas téméraires, ils constatent leur infériorité numérique et battent en retraite jusqu'au fossé qui marque toujours aujourd'hui la limite entre les terroirs de Marsanne et de Roynac.

La nuit tombe et nos Marsannais qui, entre temps, ont reçu le renfort de Jean Astier, Pierre Charles et Antoine Villeneuve (on a sans doute choisi les plus costauds) allument des feux et montent bravement la garde afin de prévenir toute tentative de rapatrier sur le territoire de Roynac les jantes qui avaient été entreposées là.

Mais dans la nuit, Ducros, accompagné de son fils aîné, de sa fille cadette, de la servante (j'ai vu son portrait, elle vaut bien trois hommes dans une bagarre) et de quatre ou cinq autres personnes que l'on ne peut reconnaître à cause de l'obscurité, passe à l'attaque à coup de bâtons et de tricots (attention, il ne s'agit pas du produit du travail d'aiguille de ces dames, mais de gros bâtons courts). Des coups de fusils sont même tirés, obligeant le consul à se retirer avec ses compagnons en abandonnant leur prise, certains sont en sang. On imagine le groupe d'éclapés regagnant piteusement dans la nuit le vieux village.

L'épilogue de cette triste affaire va vous surprendre. S'estimant dans son bon droit, c'est notre Ducros qui porte plainte auprès du tribunal de Montélimar et c'est l'un des Marsannais, Benoit Pinet, qui est arrêté et conduit dans la prison de Montélimar. Il a dû en sortir depuis, mais les archives sont muettes à ce sujet...

Gardez cette histoire en tête quand vous passez par Roynac, au printemps, et que vous lorgnez avec envie sur les talus garnis de fleurs magnifiques... il vaut mieux les laisser là où elles sont !



Jean-Raymond Delahaye

Sources

Archives Municipales de Marsanne
Comptes des consuls

Archives départementales
Délibérations communales – Marsanne – 1634 à 1703

Photo

<https://www.rustica.fr/>

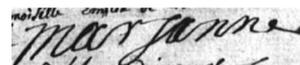
Destins improbables entre Montélimar et Chantilly

Hasard d'une plongée dans les registres paroissiaux de Montélimar à la recherche d'un oublié de l'histoire locale, un nom accroche soudain mon attention : « de Clinchamps ». Il s'agit de l'acte de naissance de Marie Gabrielle, fille de Julien Martin de La Porte et de Jeanne Louise de Clinchamps de La Roche, le 31 janvier 1771. Le nom du père évoque vaguement l'histoire de Marsanne, mais celui de la mère me transporte bien loin de la Drôme, vers Chantilly et les souvenirs du duc d'Aumale, dernier héritier du domaine après 1830.

Une recherche rapide dans l'ouvrage d'André Lacroix sur « l'Arrondissement de Montélimar » confirme mon souvenir. La seigneurie de Marsanne fut étroitement associée pendant plusieurs siècles à la puissante famille des Adhémar de Monteil. Des revers de fortune successifs amenèrent les derniers descendants à émigrer vers d'autres cieux, vers 1700, pour s'assurer un emploi digne de leur rang.

C'est ainsi qu'Honneste Adhémar de Monteil de Brunier (1673-1758) entra au service de Léopold I^{er}, duc de Lorraine et de Bar. Il fut son chambellan. Plus tard, au terme de négociations plutôt rocambolesques avec l'Empereur d'Autriche, Stanislas Leszczyński, roi de Pologne déchu et beau-père du roi Louis XV, fut installé à Nancy à la place du malheureux Léopold. Le chambellan poursuivit sa carrière comme Premier maître d'hôtel du nouveau souverain !

Au milieu de ces péripéties, Honneste Adhémar avait épousé, en 1710, Charlotte de Sublet d'Heudicourt, fille d'honneur de la duchesse de Lorraine, et fondé une famille dont les premiers enfants furent baptisés à La Laupie avant de retourner vers... l'Est ! Parmi eux, Alexandre et son propre fils, Jean Charles Alexandre, rompent définitivement le lien ancestral avec la Drôme en vendant, le 20 décembre 1784, pour 184 000 livres, les terres de Marsanne, La Laupie et Bonlieu à un « étranger » !



Grandeur et décadence, triste transition de l'ère des seigneuries et des héritages jalousement gardés, à celle du commerce immobilier moderne sans état d'âme.

Le nouveau propriétaire, Julien Martin de La Porte, est issu d'une vieille famille de Beaumont-sur-Sarthe dont les représentants ont fréquemment mis leurs études de Droit à profit pour devenir notaires, avocats, ou conseillers royaux. Son père a rompu un moment la chaîne en devenant écuyer-fourrier des Logis de la Reine, puis capitaine des chasses du château de Sourches, près du Mans. Qu'à cela ne tienne, Julien reprend le flambeau et le Droit. Né à Maresché, près du Mans, le 23 décembre 1729, il fait ses études et quitte sa région pour s'établir agent de change à Lyon. Aucune raison connue à cet éloignement du cercle familial, sinon peut-être pour réaliser une ambition professionnelle.



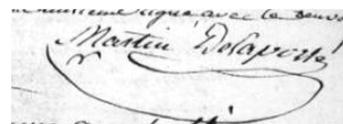
Château de Sourches
(Sarthe Tourisme)

Le changement d'air lui a réussi. Sa carrière bien établie à Lyon, il revient au pays pour convoler en justes noces, en 1759, à Saint-Marceau, avec une compatriote sarthoise, Jeanne Louise de Clinchamps de La Roche. La jeune épouse est née le 23 mars 1733 à Montbizot, du mariage d'un officier de marine, Gabriel Grégoire de Clinchamps, seigneur de Saint-Marceau, et d'une charmante bretonne, Marie Françoise Jeanne de La Roche.

Après quelques années entre Saône et Rhône, Julien a suffisamment réussi pour acquérir, vers 1770, la charge de Conseiller du Roy, et surtout acheter celle de Receveur des tailles pour l'élection de Montélimar. Le couple vient s'installer au bon air de cette ville où naîtront au moins trois enfants.

Bien en place, Julien de la Porte se permet alors de négocier avec les Adhémar de Brunier, père et fils, en 1784, pour acquérir les seigneuries de Marsanne, Bonlieu et La Laupie. C'aurait été sans doute un bon placement si, cinq ans plus tard, les Parisiens n'avaient brusquement forcé les portes de la Bastille. Le poste de receveur des tailles n'étant plus du tout d'actualité, le citoyen Julien « Delaporte » quitte sans doute assez vite Montélimar pour rejoindre Lyon. La chance ne lui sourira guère, car il termine ses jours en 1794 dans une prison révolutionnaire.

Son seul enfant vivant, Jacques Julien, né en 1770, échappe aux persécutions et reste à Lyon où il se mariera deux fois, tout en restant propriétaire à Montélimar. Il décède en 1856, laissant une fille et un fils qui continueront le chemin. Reste un point d'interrogation sur le destin de sa mère, Jeanne Louise de Clinchamps, On perd sa trace après 1772, mais elle n'est plus de ce monde lors du second mariage de Jacques Julien en 1807.



S'il est aisé de retrouver sa famille proche dans les registres de la Sarthe, à Saint-Marceau, pour faire le lien avec Berthe de Clinchamps, lointaine cousine à l'improbable destin, il faut remonter l'arbre à partir de cette dernière. L'escalade nous ramène en 1652, au mariage de Jacques de Clinchamps, chevalier seigneur de Saint-Marceau, avec Françoise du Bergeau, dans la petite église de Montbizot (Sarthe). Le couple a plusieurs enfants, dont les fils à l'origine des deux branches de cousins : Louis François, aïeul de Gabriel François, et Claude qui nous intéresse à présent.



Eglise Saint-Ouen Saint-Barthélemy - Montbizot (Sarthe)
(Geneanet)



Gare de Creil (Oise) vers 1900 (eBay)

Écuyer, capitaine au régiment Royal-Artillerie dans le bataillon de Mesme, Claude s'installe à Yèvre-la-Ville, dans le Loiret. Il aura de sa seconde épouse, Suzanne de la Taille, un fils, Louis, capitaine au régiment de Guyenne, qui épouse, en 1766, Euphrasie d'Orléans. Leur petit-fils, Jules de Clinchamps, naît en 1801 dans le Loiret. Son parcours atypique nous rapproche peu à peu de l'Oise. Sans doute épris de voyages et de technique, on le rencontre Maître de la poste aux chevaux d'Amboise en 1838, puis très logiquement, en 1850 chef de gare à Creil, près de Chantilly, pour les tout nouveaux Chemins de fer du Nord de James de Rothschild ! Il terminera ses jours à Nantes, en 1875.

Entre-temps, il a épousé, le 27 décembre 1831, à Romorantin, la charmante Charlotte Louise Simone de Coëffier de Demoret (Coëffier Demoret) qui lui donne quatre enfants. L'aînée arrive le 7 octobre 1833 à Cellettes, petite bourgade d'Indre-et-Loir. C'est Berthe Charlotte !



Comtesse de Coëffier
(Musée Condé)

En 1850, la famille du nouveau « cheminot » s'installe à Creil. Hélas, cette même année Charlotte Louise s'éteint brusquement. Sa jeune sœur, la comtesse Catherine Charlotte Léontine de Coëffier, vient

prendre soin des jeunes orphelins, et tout particulièrement de Berthe dont elle surveille l'éducation. Dame d'honneur de la duchesse d'Aumale, la comtesse lèguera cette charge à sa nièce qui l'occupera jusqu'au décès de la duchesse, en 1869.

Berthe de Clinchamps sera ensuite dame d'honneur de sa mère, l'archiduchesse Marie Clémentine d'Autriche jusqu'à sa disparition en 1881. En reconnaissance de ses services auprès des deux nobles parentes, l'impératrice d'Autriche (Sissi) décore elle-même Berthe de l'ordre de la Croix Étoilée, une distinction fort sélective, le 8 novembre 1881.



Berthe de Clinchamps (Musée Condé)



Henri d'Orléans, duc d'Aumale (1852)
(Musée Condé)

Jusqu'en 1897, Berthe de Clinchamps sera, aux côtés du duc d'Aumale, la présence féminine à la fois énergique et complice qui lui permet sans doute de supporter les trop douloureux deuils familiaux. Elle-même disparaît en 1911 à Vineuil-Saint-Firmin, petit village proche de Chantilly, où elle s'était retirée.

Ainsi se clôt l'histoire des lointaines cousines, deux destins inattendus, bien loin de la Sarthe ancestrale.

Françoise Niederhauser

Sources

Archives départementales, Registres paroissiaux et d'état-civil

J. Noulens, « Maison de Clinchamp, histoire généalogique », Paris, 1884

Photos

Joseph Vigier (1821-1894), Henri d'Orléans, duc d'Aumale (1822-1897), septembre 1852, Chantilly, musée Condé, détail. © RMN-Grand Palais Domaine de Chantilly

© Ministère de la Culture (France), Médiathèque du patrimoine et de la photographie, diffusion GrandPalais Rmn Photo

Portrait en pied de Berthe de Clinchamps

<https://roglo.eu/roglo?lang=fr&templ=celerier&m=NG&fn=Berthe+&sn=de+Clinchamp&n=>

La boîte à secret de la famille Favoulet

ou

Les étonnantes révélations d'une boîte oubliée au grenier



En explorant son grenier, l'occupant actuel de l'ancienne maison Mariton, autrefois auberge du Cheval Blanc, en haut de la Côte, a trouvé une boîte en bois oubliée dans la poussière. Elle contenait des papiers jaunis, centenaires, appartenant à un ancêtre d'une famille Favoulet qui n'a... jamais habité cette maison ! Intrigué, il a eu la bonne idée de confier les documents aux Amis du Vieux Marsanne pour élucider le mystère. Chargée de trier et de faire l'inventaire de cette poignée de papiers disparates, j'ai pu retracer peu à peu l'histoire passionnante de la famille inconnue.

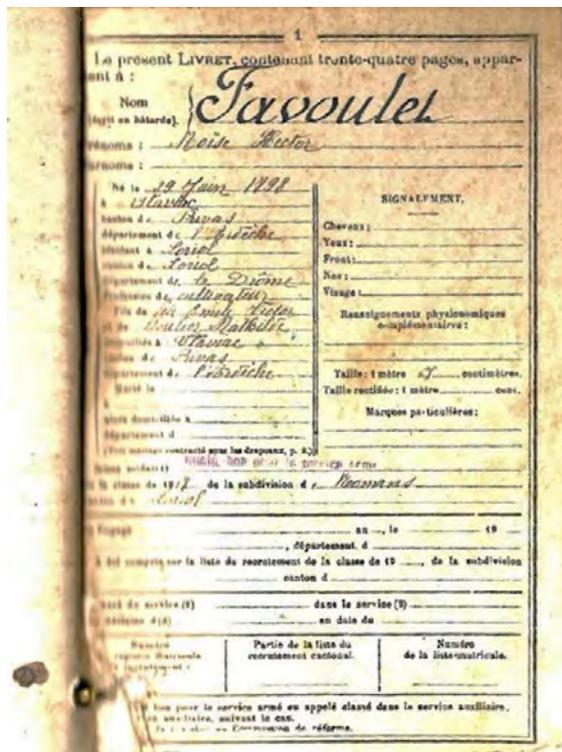
J'avais à ma disposition plusieurs outils efficaces d'exploration : mes propres recherches dans les arbres en ligne sur Geneanet et dans la fabuleuse bibliothèque du site, les ressources des archives de la Drôme et de l'Ardèche, les fichiers des décès de l'INSEE, et enfin une bouteille « jetée à la mer » qui m'ont permis de retracer l'histoire familiale de Moïse Hector, dit Maurice, Favoulet, de son épouse Léa Koenig et de leurs descendants.

La famille est d'origine ardéchoise. Moïse Hector, dit Maurice, Favoulet est né le 29 juin 1898 à Flaviac, petit village sur l'Ouvèze, à quelques kilomètres à l'est de Privas. Son père, Émile Victor Favoulet, décédé prématurément en 1899, et sa mère, Mathilde Soulier, étaient cultivateurs. Le jeune homme croise la route de Léa Koenig, née à Meysse (Ardèche) le 20 août 1901, fille de Louis Koenig et de Marie Anne Moulin. Ils se marient le 3 août 1920, au Pouzin (Ardèche). De cette union naîtront trois filles. Mais n'anticipons pas.

Moïse Favoulet traverse assez rapidement le Rhône pour trouver du travail puisqu'on le retrouve agriculteur à Loriol-sur-Rhône en 1918. Il vient d'avoir vingt ans. C'est grâce à son livret militaire que j'ai pu renouer les fils de la famille. Mobilisé à Romans avec la classe 1918, dans les rangs du 22^e RI, le matricule 437 sait lire et écrire, mais ne sait pas nager, selon sa fiche matricule.

Peu importe, il se retrouve très vite, mitrailleur, sur le front, à l'épreuve du feu. Premières blessures graves, en juin, lors de la deuxième bataille de la Marne. Avec la 9^e Cie du 3^e Bataillon, il défend le bois de Sainte-Euphrasie. Sitôt remis, il rejoint le régiment.

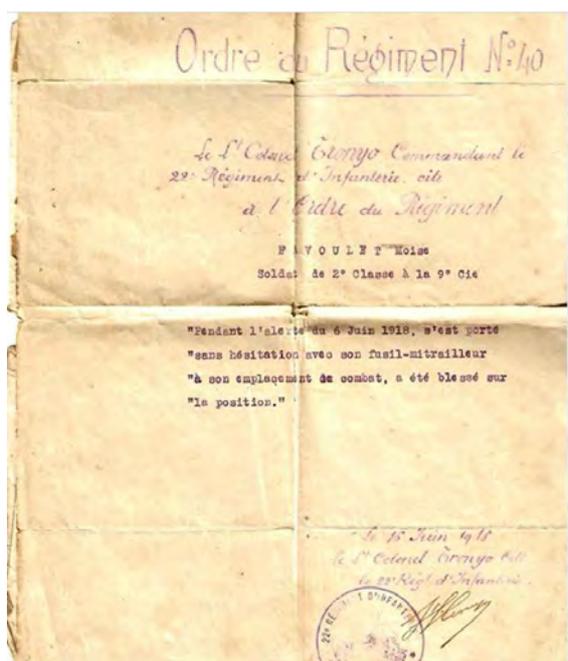
Les 27 et 28 septembre, c'est la terrible bataille dans les tranchées de Somme-Py où le 3^e Bataillon s'illustre en reprenant la tranchée des Rhénans. Maurice est à nouveau blessé, mais rejoint son corps en décembre.



Livret militaire de Moïse Favoulet (AVM)

Deux citations qui lui vaudront la Croix de guerre avec étoile de bronze.

Il sera démobilisé en 1920 avec le Certificat de bonne conduite largement mérité !



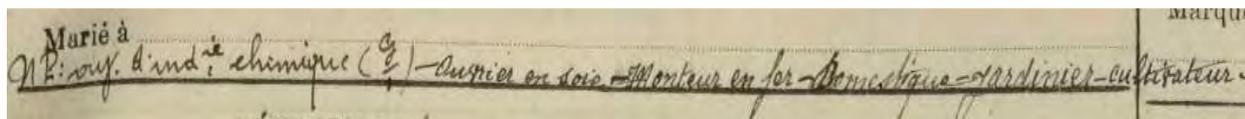
Citation au combat de Sainte-Euphrasie



Somme-Py während der Herbstschlacht in der Champagne
(Somme-Py pendant l'offensive d'automne en Champagne - les Français à l'attaque)

<https://commons.wikimedia.org>

De retour dans la vie civile, on peut suivre en partie sa carrière grâce à la fiche matricule où figurent les nombreux contrôles de sa santé (état de ses blessures, bronchites et emphysemes chroniques) qui aboutiront à une pension de 10% enfin accordée en... 1938. Une petite ligne bien précieuse, rajoutée plus tard, énumère les divers métiers exercés par le jeune homme au cours des ans :



AD26 - Romans-Registre 1R 452, p 646

Les documents de la boîte viennent compléter les renseignements sur sa vie professionnelle et familiale, également grâce aux attestations de versements aux Assurances sociales par ses employeurs, de 1936 à 1957.

Le couple qu'il forme avec Léa Koenig demeure à Loriol, quartier des Sablons, toujours noté comme « agriculteur » dans le recensement de 1921. Dans celui de 1926, la famille a déménagé dans la Grande Rue et s'est agrandie de deux filles, Georgette Andrée, née le 30 juillet 1921, et Juliette Fernande, née le 4 juillet 1925. Puis ce sera Yvonne, le 31 octobre 1927.

Moïse est alors ouvrier aux Ets Poulenc qui fusionnent, en 1928, avec La Société chimique des Usines du Rhône pour devenir Rhône-Poulenc. Y-a-t-il eu compression de personnel ? La petite ligne magique nous permet de le retrouver, en 1931, avec sa famille, comme « ouvrier en soie » à La Voulte, où le groupe Gillet a fondé, en 1913, l'usine « Soie artificielle de La Voulte », rebaptisée « Soie artificielle du Sud-Est ».

La conjoncture mondiale des textiles artificiels est difficile, d'où nouvelle orientation de carrière pour Moïse qu'on retrouve à une adresse surprenante. Le 8 novembre 1931, il est noté à Fourchambault, dans la Nièvre, siège d'importantes fonderies, comme « monteur en fer ». Ce n'est qu'un entr'acte, et peut-être cet épisode de quelques mois lui a-t-il permis de rencontrer la bonne personne car, dès le 1^{er} juillet 1932, il est déjà embauché au château de Thoisy-la-Berchère, en Côte d'Or, comme « domestique jardinier » par le comte de Vogüé. Confirmation avec sa carte d'identité.



Château de Thoisy-la-Berchère (Morvan)



Carte du combattant 1939

Quelques années plus tard, le 22 février 1938, il est au service de la famille Gérin à Chatellenot. Mais, déjà, le 11 février 1939, il est noté comme résident à Monthélie. Les papiers confirment, qu'avec Léa, ils ont été embauchés chez Georges Porrot, propriétaire de vignobles à Monthélie, Meursault, Volnay et Pommart ; lui, comme jardinier vigneron, elle, comme domestique. La famille reste en Bourgogne, au

moins jusqu'au recensement de 1946, où Yvonne, devenue couturière, figure encore avec ses parents, Chemin de Beaune. On sourira du prénom de « Loulette » attribué à Léa !

Monthélie - Recensement de 1946

lune	1	34	84	Favoulet	Moïse	Ch. demourage	29 juin 1899	- id -	"
			88	Favoulet née Kanig	Loulette	La femme	26 août 1901	- id -	Sigueroy
			89	Favoulet	Yvonne	sa fille	31 octobre 1922	- id -	Sigueroy
			90	Liorboault	Pierre	Ch. de Beaune	10 août 1911	- id -	Couturière

N° 26360

CARTE D'IDENTITÉ

Nom *Favoulet*
 Prénoms *Moïse Hector*
 Nationalité *Français*
 Profession *Jardinier Sigueroy*
 Né le *28 Juin 1898*
 à *Monthélie* Dep. *provisoire*
 Domicile *Monthélie C-2-D*

SIGNALEMENT

Taille *1m 68* Yeux *marbrés*
 Cheveux *noir* Nez *droit*
 Barbe *none* Visage *ovale*
 Front Teint *mat*
 Signes particuliers

Signature du Titulaire
Favoulet

Signatures des témoins:

15 FRANCS

EMPREINTE DIGITALE

Délivré par Nous Maire de
 faisant fonctions de
 Commissaire de Police
BEAUNE 17 AOUT 1943
R. Le Sous-Préfet
R. Delahaye
Bout

Carte d'identité de 1943 (AVM)

PROPRIÉTAIRE DE VIGNOBLES
 à MONTHÉLIE, MEURSAULT
 VOISAY et POMMARD

Georges Porrot

Monthélie, par Meurault (Côte-d'Or)

Monthélie, le 6 Juillet 1942

Chèques Postaux 2008 (Paris)
 C. P. 2008 001

Je soussigné Georges Porrot
 Propriétaire à Monthélie, certifie
 avoir en mon service Madame Favoulet
 Depuis bientôt 4 ans qu'elle est
 à la maison, je n'ai qu'une
 seule de ses bons services, femme
 très honnête et très calme, m'aimant
 que la tranquillité, je n'ai que
 des compliments à lui adresser.
 Monthélie le 6 Juillet 1942

Georges Porrot

Ancien Maire de Monthélie

Je fais légalisation
 de l'original à
 M. Porrot
 Monthélie, le 6 Juillet 1942

Attestation d'emploi de Léa - 1942 (AVM)

ASSURANCES SOCIALES
 (ASSURÉ
 DES PROFESSIONS AGRICOLES)

ASSURÉ : *Monsieur Favoulet*
 N° de carte : *97 0700 301 5*
 Date de naissance : *1901*

ASSURÉ : *M. Porrot*
 N° de carte : *Monthélie*
 (Cote-d'Or)

La présente ATTESTATION doit être conservée par l'assuré pour la justification de ses droits de
 de verser de sa famille aux diverses prestations : maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès.

« Tout dossier incomplet, vous serez réglé très
 rapidement, tout dossier incomplet peut vous être retourné systématiquement. »

Carte d'Assurances Sociales 1942 et 1944 (AVM)

Le recensement de 1946 est la dernière trace officielle de la famille à Monthélie, mais il est plus que probable que le couple a terminé là sa carrière professionnelle avant de rejoindre la Drôme, à Loriol, où Moïse prend sa retraite le 1^{er} juillet 1958, avec une pension trimestrielle de 54 NF, soit 102.43 €.

Apparemment, le couple a encore déménagé, car il décède en janvier 1964 à Valence, dans l'immeuble de Valensolles, « Le Million ». Son épouse Léa règle aux pompes funèbres Roblot la somme de 1011.79 F soit 1635.80 €.

La personne désignée ci-dessous est inscrite sur les registres de la Caisse avec effet du 1^{er} juil. 1958 pour une pension ou rente d'un montant trimestriel indiqué ci-après avec valeur du 1^{er} avril 1960 (1)

MONTANT

N° DESCRIPTION
à rappeler dans toute
CORRESPONDANCE

CINQUANTE QUATRE NOUVEAUX
FRANCS

98/07.00.301/6 ← N° Mutuelle
A3 ou 55

3.41.021.69
418265

Monsieur FAVOULET Moïse Hector
Rue Cour de Bonne
LORIOL (Drôme)

Le titulaire XMOXK a droit de bénéficier des prestations en nature de l'assurance maladie de LYON

AGENT COMPTABLE LE DIRECTEUR

DISPOSITIONS GENERALES

Les rentes sont payables à terme échu, par mandat postal en main propre et d'urgence, aux échéances suivantes :

les 1^{ers} Janvier, Avril, Juillet, Octobre pour les bénéficiaires nés dans le courant de l'un de ces mois ;

les 1^{ers} Février, Mai, Août, Novembre pour les bénéficiaires nés dans le courant de l'un de ces mois ;

les 1^{ers} Mars, Juin, Septembre, Décembre pour les bénéficiaires nés dans le courant de l'un de ces mois ;

IMPORTANT - Les rentes non perçues se prescrivent par cinq ans (Article 227 du Code civil).

Les prestations sont cumulables et susceptibles dans les mêmes conditions et limites que les rentes. Toutefois elles le sont dans la limite de 95 % du profit des attributions individuelles et des Caisses de Sécurité Sociale pour le payement des lois d'assurances sociales (Article 73 de l'Ordonnance du 19 Octobre 1945 modifiée).

(1) L'effet de cette loi a été étendu de la dernière réévaluation de la pension ou de la rente, la dernière réévaluation ayant eu lieu dans ce cas.

(2) Suivre la procédure usuelle.

MODÈLE S. 5703

Archive boîte (AVM)

MAISON ROBLOT
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONVOIS ET TRANSPORTS FUNÉRAIRES
Société Anonyme au capital de 4.500.000 F
Direction : 6, rue du Louvre, PARIS - TEL : CENTRAL 75-40 (5 lignes groupées)
R. C. Seine 353.4427

CARNET N° 89 N° 10

MAISON ROBLOT S.A.
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONVOIS ET TRANSPORTS FUNÉRAIRES
Société Anonyme au capital de 4.500.000 F
Direction : 6, rue du Louvre, PARIS - TEL : CENTRAL 75-40 (5 lignes groupées)
R. C. Seine 353.4427

B. P. F. 2.217.99

Recu de Madame Yvonne FAVOULET
Par le Trésorier de la Vallée de la Somme
de mille sept cents quarante-neuf francs
pour charges de Madame Yvonne FAVOULET

Valence, le 7 Janvier 1964

VOIR AU VERSO LA LISTE DES PRINCIPALES SUCCESSIONS
Tribunal de Paix du siège social (1^{er} arrondissement) et ses Succursales de la Seine reconstituées

Archive boîte (AVM)

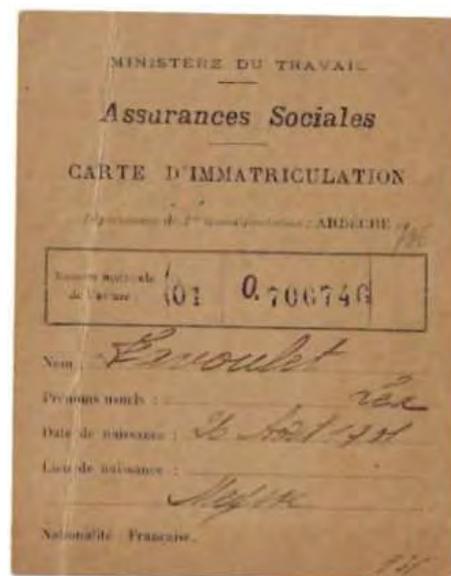


« Le Million » (immeuble à gauche) à Valensolles
<https://www.memoire-drome.com/>

Léa terminera ses jours à la maison de retraite de Beauvallon, le 20 juillet 1986. Grâce à sa carte d'Assurances sociales qui m'a fourni date et lieu de naissance, j'ai pu retrouver ses parents et un peu d'histoire de sa famille. Une seule photo, rescapée dans la boîte mystère, la représente avec l'un de ses petits-enfants.



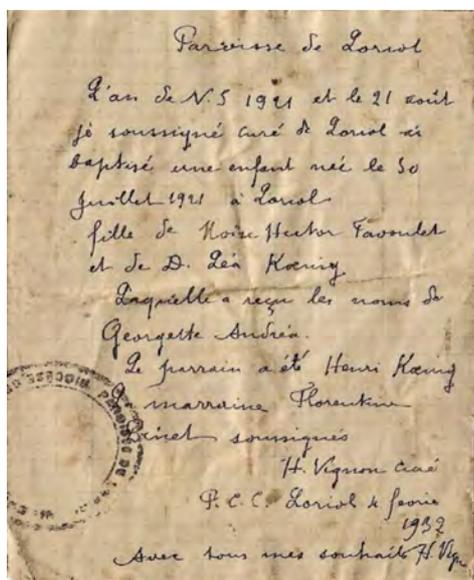
Léa et l'un de ses petits-enfants (AVM)



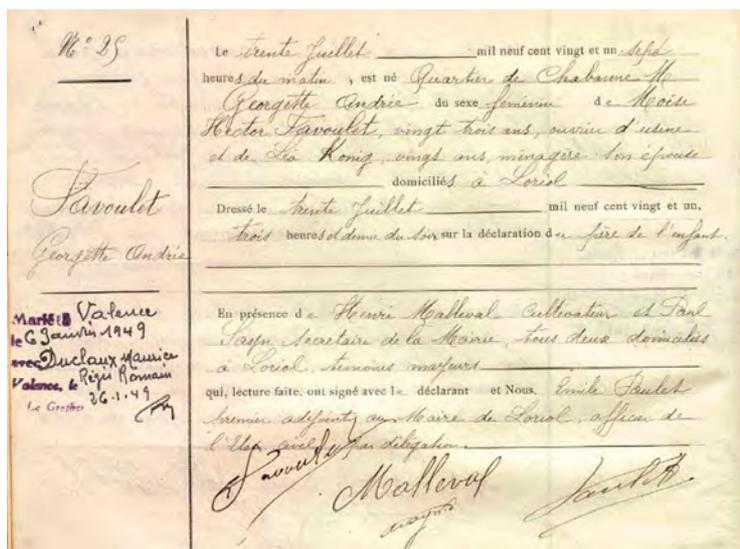
Carte d'Assurance de Léa (AVM)

La famille réunie à Thoisy-la-Berchère n'a pas tardé à se disperser, mais quelques papiers viennent encore rappeler l'enfance des filles et faciliter leur portrait. Il y a d'abord deux belles cartes de réduction de voyage en chemin de fer sur les « Grands réseaux français et Chemins de fer algériens », émises le 26 janvier 1937 et valables jusqu'en 1939, pour Georgette et Juliette, nées à Loriol. La réduction de 30% sur les cartes indique qu'il y a un troisième enfant. En effet, il nous manque la carte d'Yvonne dont nous découvrons l'existence dans les tables décennales de la même localité.

L'aînée, Georgette Andrée, née le 30 juillet 1921, sourit gentiment sur sa carte de voyage, et la boîte nous livre aussi, sur un petit papier froissé, un certificat de baptême fourni le 4 février 1932.



Une incursion dans les archives départementales nous révèle son acte de naissance, et on comprend que le certificat de baptême devait lui permettre de faire sa première communion à Thoisy-la-Berchère, dix ans plus tard. En mention marginale de l'acte, la date de son mariage avec Maurice Régis Romain Duclaux, le 6 janvier 1949, à Valence. Ensemble ils auront sept enfants. Originaire de Lamastre (Ardèche), Maurice est né le 29 décembre 1908. Son acte de naissance révèle un premier mariage en 1929, suivi d'un divorce en 1948. Il décède à Valence le 25 décembre 1990. Georgette terminera sa vie au Pouzin (Ardèche), le 10 septembre 2018.



Loriol-sur-Drôme, 1921 (AD 26)

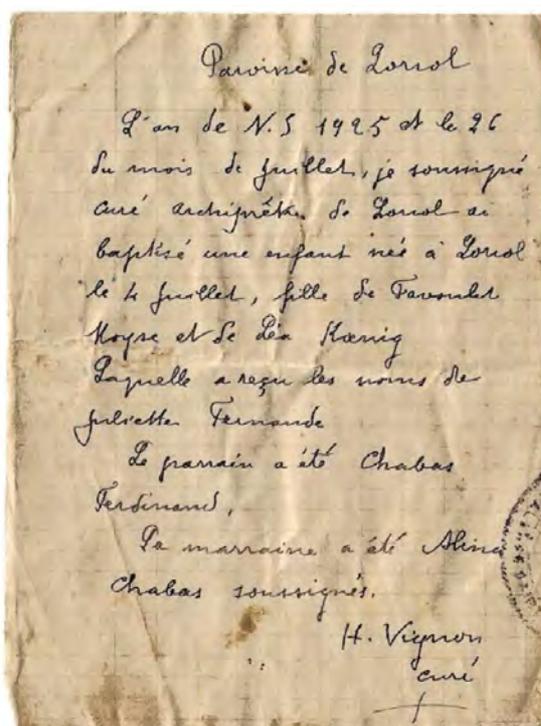


Maurice Régis Romain Duclaux
(<https://gw.geneanet.org/mafbomb>)

La cadette, Juliette Fernande, née à Loriol le 4 juillet 1925, baptisée le 26, selon le certificat fourni en 1932 par le même curé H. Vignon, nous offre un sourire radieux sur la photo de sa communion solennelle, comme sur sa carte de chemin de fer obtenue la même année 1937 !



Archive boîte (AVM)



Archive boîte (AVM)



Archive boîte (AVM)



Ancienne école Gambetta de Thoisy-la-Berchère
(Le Bien Public, 2020)

Hélas, pas d'autre document ne nous dira quelle a été la vie de Juliette dont nous apprenons seulement par l'INSEE le décès, à Marseille, le 26 janvier 2016. Une recherche sur le village de Thoisy-la-Berchère, où s'est déroulée une bonne partie de son enfance, m'a permis de retrouver une vue de l'ancienne école primaire Gambetta, en passe d'être transformée pour abriter divers services municipaux. Ces murs vénérables gardent peut-être encore le souvenir des trois fillettes Favoulet qui sont venues s'y instruire avant de partir vers d'autres horizons !

Dans la boîte du grenier, aucun souvenir d'Yvonne, la troisième sœur, retrouvée grâce au recensement de Lorient qui me donne aussi sa date de naissance, le 31 octobre 1927. Plus tard, le recensement de Monthélie, en 1946, nous apprend qu'elle habite toujours avec ses parents et qu'elle est devenue couturière.

Et puis, rien d'autre, sinon cet entrefilet surprenant dans le numéro du 26 décembre 1951 de « La Bourgogne Républicaine », où l'on apprend qu'une ancienne résidente de Comblanchien, Yvonne Favoulet, actuellement à Valence, vient d'épouser Gérard Ernest Armand Pion, maréchal des logis au Quartier Baquet de Valence. Deux enfants naîtront de cette union. Hélas, Gérard disparaît prématurément le 10 juin 1976, il a 49 ans. Yvonne décède en 1996.

L'épilogue de cette saga familiale va connaître d'étonnants rebondissements ! J'avais « jeté une bouteille à la mer » sur Geneanet en laissant un message sur la page de deux détenteurs d'un arbre où figuraient Moïse Favoulet, son épouse Léa Koenig et leurs descendants, mais sans précisions pour les plus récents.

À ma grande surprise, Céline Ladner m'a rapidement répondu et mise en relation avec l'une des filles de Georgette et de Maurice Duclaux, Viviane Duclaux, épouse de Michel Pays, petit-fils d'un facteur rural de Marsanne, Fernand Charles Renest. Grande nouvelle !

Nous avons donc convenu d'un rendez-vous à Marsanne, à l'hôtel « Les Aubergistes ». La présidente des AVM, Nicole Klawitter, Jean-Raymond Delahaye, et moi-même avons eu le plaisir de leur remettre un classeur dans lequel avaient été triés, et classés, papiers et photos de la boîte mystère.

Une autre surprise de taille nous attendait encore. Viviane avait fait venir son cousin germain, Yvon Piotpn, fils d'Yvonne Favoulet et de Gérard, et surtout un habitant de Marsanne que nous connaissons bien !

Comment aurait-on pu imaginer qu'une partie de l'histoire familiale de Viviane et d'Yvon attendait sagement dans la poussière d'un grenier marsannais, et que je prendrais tant de plaisir à reconstituer les lignes de ce bel arbre généalogique !

Colette RAMOS

Publié avec l'aimable autorisation des descendants.

Sources :

- Documents originaux de la Boîte

- Arbre de Cécile Ladner

<https://gw.geneanet.org/cladner>

- Fiche matricule de Moïse- 1R 252 - p 646

<https://archives.ladrome.fr/>

Les adresses successives figurant sur la fiche matricule sont confirmées par les Attestations de versements aux assurances sociales de 1936 à 1957 par ses employeurs.

- Cartes du combattant - Moïse

<https://archives.ardeche.fr/archive/recherche/cartecombattant/n:128>

- Geneanet - famille

<https://gw.geneanet.org/mafbomb?n=favoulet&oc=&p=georgette+andree>

- Divers recensements

Recensement Loriol 1921, p 92

Recensement Monthélie : chez PORROT - 10 M* 427-16 Année 1931

Recens La Voulte 1931, Cités Joseph Gillet, p 70 "ouvrier en soie"

- Thoisy-la-Berchère - École

<https://www.bienpublic.com/edition-haute-cote-d-or/2020/03/04/de-nouveaux-locaux-administratifs-en-projet>

- Valensolles

<https://www.memoire-drome.com/recherche-detail.html?p=2080&i=27&id=156978>

- Yvonne à Comblanchien – « La Bourgogne Républicaine » 1951

<https://www.retronews.fr/journal/la-bourgogne-republicaine/27-dec-1951/1681/3850181/3>

Divers actes de décès

<https://www.libramemoria.com/>

REVUE DE PRESSE

Des élèves d'Italie au contact du vieux village



L'association « Les Amis du Vieux Marsanne » accueillait sur le poron de la mairie, les élèves de 4e du collège Carducci-Purgotti de la région de l'Ombrie, en Italie. Ils sont en France depuis quelques

jours pour s'imprégner du système scolaire ici. Le programme établi leur a permis de découvrir une petite partie du patrimoine culturel. Aujourd'hui, ils ont arpenté les

ruelles du vieux village et l'histoire contée par Nicole Klawitter, présidente, les a fascinés. Ils ont remonté le temps en découvrant les siècles parcourus, du XIXe au XIe siècle.

Marsanne • Le beau geste des Amis du vieux Marsanne

Samedi 10 février, l'association des Amis du vieux Marsanne, présidée par Nicole Klawitter, et dont le vice-président est Pierre Petit, a organisé une conférence, animée par Jean-Luc Huard, professeur d'histoire à la retraite, sur la présence arménienne en Drôme de 1915 à 1950. La salle Justice de Paix était comble et les échanges ont été constructifs et passionnants. Grâce à la participation au chapeau, la vente des pâtisseries arméniennes préparées par Sylvie Kotchian et la buvette, les Amis du vieux Marsanne ont pu reverser 270 € à l'association Mémoire et culture arméniennes de Montélimar qui prépare un voyage en Arménie du 20 au 27 avril pour venir en aide, entre autres, aux enfants de l'école d'Azatamat.

Dauphiné Libéré 14 février 202

Tribune 23 février 2024

MARSANNE Assemblée générale des Amis du Vieux Marsanne

Des actions porteuses à venir

Samedi 6 avril, Nicole Klawitter présidait l'assemblée générale de l'association « Les Amis du Vieux Marsanne » qui poursuit son travail et reste toujours très active grâce à l'investissement de certains membres. Emmanuelle a relaté le rapport d'animations et d'activités.

Le travail sur les archives continue ses recherches sur le site Saint-Félix. L'ouvrage bientôt achevé sera présenté lors des journées du Patrimoine. Une souscription est dès à présent ouverte. Le projet d'édition d'un second tome de l'histoire récente de Marsanne sur l'évolution des riches activités artisanales et agricoles de la plaine reste d'actualité. L'exploration des archives des 17e et XVIIIe siècle, les délibérations communales du XIXe siècle et le travail approfondi sur la généalogie des familles, a permis de belles découvertes, riches en anecdotes.

Dans le bulletin annuel, on découvre l'histoire extraordinaire de Joseph Ducros. Mélanie Anthérion succède à Ghilain pour la maintenance du site internet. Avec la collaboration de l'association Émile Loubet de Montélimar et Françoise Niederhäuser, pour mettre en avant la publication de l'ouvrage sur la transcription des écrits d'Abel Combarieu et le septennat d'Émile Loubet, un événement sera organisé dans la Drôme.



Nicole Klawitter présidait l'assemblée générale de l'association « Les Amis du Vieux Marsanne » en salle Justice de Paix.

Jean-Raymond Delahaye a mis en ligne, sur le site de la Carte collaborative du Patrimoine de la Drôme, des notices pour découvrir le village en photos et plans. Grâce à des repères QR code installés dans le village et le Vieux village, les promeneurs se déplacent selon les étapes du circuit.

Rétrospective sur Saint-Félix

Il y a 30 ans, le prieuré Saint-Félix recevait une toiture qui lui épargna la ruine. Il y a 7 ans, des démarches sont entreprises pour réhabiliter le prieuré en un lieu culturel reconnu. De solides dossiers ont permis ce succès auprès de la Fondation du Patrimoine et de la Mission Bern dont le montant global s'élève à 263 615 €. L'accompagnement des municipalités successives a contribué à franchir toutes les embûches.

Aujourd'hui, Saint-Félix est bardé d'échafaudages pour la bonne cause avant que le « diamant » restauré ne sorte de son écrin de verdure

pour rayonner sur la plaine par son éclat.

Quant aux publications, l'édition et la mise en vente de l'ouvrage « Marsanne Ville Comtale Médiévale », étude historique très fouillée de Michèle Bois, ont remporté un franc succès. Les animations n'ont pas manqué tout au long de l'année avec une très bonne fréquentation du public.

Les projets sont nombreux avec l'édition du livre « Saint-Félix de Marsanne, 900 ans d'histoire » qui verra le jour à l'occasion des journées du Patrimoine. Une visite groupée est à l'étude. Les Arts Perchés sont en cours d'élaboration. Le chantier archéologique suivi par Lise Guillot, étudiante du bâti médiéval, reviendra en juin prochain pour une présentation de l'ensemble de ses recherches sur les ruines du château et de l'aula.

À l'issue de la réunion, le verre de l'amitié scellait cette assemblée générale.

M. C.

Tribune 11 avril 202

REVUE DE PRESSE

Tout sur la soie dans la Drôme

Isabelle Gonon, diplômée de l'art et d'archéologie, a animé la conférence sur la soie dans la Drôme, du Moyen Âge au début du XXe siècle. La Drôme est bien l'instigatrice de l'implantation de la soie avec les premières plantations professionnelles de mûriers à Allan. Il n'y a pas eu réellement d'inventaire pour déterminer le nombre de magnaneries. La soie travaillée dans la Drôme partait aux soyeux à Lyon. Au XIXe siècle, la soie disparaît de la Drôme qui s'oriente vers de nouvelles cultures : truffe et lavande. Ginette Berlhe, marsannaise, a évoqué son travail dans les années 1970, à l'usine du Dérot, non loin de Crest, à Monclar. La magnanerie de Pont-de-Barret a été en activité jusqu'en 1977.



Tribune 5 décembre 2024

Marsanne • Une affluence record pour la 4^e édition des Arts perchés



Ukulélé Corner, Un des groupes de musiciens, qui ont animé les arts perchés.

La quatrième édition des Arts perchés, organisée par les Amis du vieux Marsanne, en collaboration avec la municipalité, qui s'est déroulée dimanche 14 juillet dans les jardins du vieux village, a connu une affluence record depuis sa création. Tout était réuni pour une belle journée. Avec un temps idéal, les participants ont pu rencontrer des artistes (peintres, photographes, céramistes, sculpteurs...) lovés dans des écrans de verdure, ou d'autres, nichés dans de vieilles maisons en pierre, au son des musiciens qui jouaient de-ci de-là, au détour d'une ruelle empierrée, sur les placettes ou sur une terrasse.

Une paella, servie sur le chemin du Ventol, a régalé une centaine de personnes. Le "baraoké" en fin de soirée, où chacun était empressé de prendre le micro pour chanter sous les étoiles, a clôturé en beauté cette quatrième édition qui donne rendez-vous dans deux ans, le 14 juillet 2026.

Dauphiné Libéré 18 juillet 2024

MARSANNE Le livre « Saint-Félix de Marsanne – 900 ans d'histoire » présenté

Lors des journées européennes du patrimoine, l'association Les Amis du vieux Marsanne présentait « Saint-Félix de Marsanne – 900 ans d'histoire ». Ce livre représente l'aboutissement d'un travail du groupe archives et de recherches colossales.

La réhabilitation en cours depuis octobre 2023 a été l'étape décisive pour en rédiger le contenu. Les travaux antérieurs ont constitué une base qualitative enrichie des archives disponibles, de documents inédits et des croquis milieu du XIXe siècle. Huit chapitres illustrés dévoilent l'historique du patrimoine bâti et humain. D'anciens graffitis ornent toujours



les murs de la chapelle Saint-Jean Baptiste.

Ce livre édité à 500 exemplaires

est disponible. Tarif : 20 €. Contact :

amisvieuxmarsanne@outlook.fr

Tribune 26 septembre 2024

La
Côte
D
1000
restaurant
boutique
galerie

Camping
Les Bastets

335, chemin du Camping - 26740 Marsanne
Tél. 0033 (0)4 75 90 35 03 • Fax. 0033 (0)4 75 90 35 05
contact@campinglesbastets.com • www.campinglesbastets.com

LIBER
LIVRES D'OCCASION
TEXTE

association marsannaise
autour du livre en papier
7 RUE ALBIN DAVIN 26740 MARSANNE

libertexte@gmail.com

04 75 90 32 35
Place Auguste Canon
26740 MARSANNE
www.les-aubergistes.fr
contact@les-aubergistes.fr
les Aubergistes
Hôtel - Café - Restaurant

Le Point du Jour

Poterie



Le Vieux Village
26740 Marsanne
04 75 90 31 06

Les jardins du papé
Légumes et plantes aromatiques

Vente à la ferme
Exploitation BIO
Hervé Brunel
Quartier les Bastets
90 chemin de la prairie
26740 Marsanne
0607601395
rvbrunel26@hotmail.com

TAXI

MARSANNAIS
Gil ASTIER
06 09 32 74 58
26740 Marsanne

Maçonnerie générale
ARNAUD
mouret

185 route de cleon

26740 MARSANNE
Tel : 06.49.39.33.81.

Accueil de groupes
Gîte Béthanie : 20 personnes
Salle rencontres familiales : 100 personnes
Diocèse de Valence
Notre Dame de Fresneau 26740 Marsanne
04 75 90 32 50
www.maisondaccueilstjoseph.cef.fr
Pèlerinage marial le 8 septembre

accueilfresneau@orange.fr